

CHANTIERS

DANS
L'ENSEIGNEMENT
SPÉCIAL

**MENSUEL
D'ANIMATION
PÉDAGOGIQUE**

ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE
PÉDAGOGIE FREINET
des travailleurs de l'enseignement spécial

L'Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial (Pédagogie Freinet)

- La Commission E.S. de l'ICEM, déclarée en Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial, est organisée au niveau national en **structures coopératives** d'échanges, de travail, de formation et de recherche.

- **Elle est ouverte** à tous les travailleurs de l'Enseignement Spécialisé (Adaptation, Perfectionnement, S.E.S., E.N.P., I.M.E. I.M.Pro., H.P., G.A.P.P., etc.), à ceux des classes "normales", aux parents et **à tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes d'Education.**

- Elle articule **ses travaux et recherches** en liant la pratique pédagogique aux conceptions socio-politiques de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne dans la ligne tracée par le fondateur de ce mouvement pédagogique : Célestin Freinet.

- La pratique pédagogique quotidienne : la Vie dans les classes et établissements, **l'Education coopérative**, la formation d'individus autonomes, libres et solidaires.

- Les conceptions socio-politiques : le militantisme dans le champ pédagogique pour une **Ecole moderne et populaire**, pour une société plus juste ; la lutte contre les ségrégations et l'échec scolaire.

- Son fonctionnement repose sur :

- CHANTIERS DANS L'E.S. : revue mensuelle créée par et pour des praticiens.

- LES STRUCTURES DE TRAVAIL COOPÉRATIF :

- "Démarrage par l'Entraide"

- "Nos pratiques et recherches"

- "Remise en cause de l'A.I.S. ; Intégration."

- LES DOSSIERS issus des travaux et recherches de la Commission.

- LES RENCONTRES ET STAGES : lieux d'échanges, de recherche, de formation.

La commission E.S. organise depuis 1980 un stage national tous les deux ans, participe activement aux congrès de l'ICEM et chaque année se regroupe dans diverses rencontres concernant l'édition, la pratique pédagogique...

- CONTACT : un bulletin de liaison envoyé aux travailleurs de la commission.

- L'OUVERTURE par de nombreux échanges avec des mouvements et associations proches et amis, sur le terrain de l'école et au-delà, pour une société d'hommes responsables, solidaires et tolérants.

Pour tout renseignement, s'adresser à la coordination nationale.

Patrick ROBO

24, rue Voltaire
34500 BEZIERS

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

- p.5 Corres en I.M.P. (Marie-Pierre FONTANA)
p.7 La cour ou la jungle (Bruno SCHILLIGER)
p.9 Droits et Pouvoirs des enfants (Pierre YVIN)
p.13 La protection des mineurs est en danger (Gisèle FICHE)
p.17 Du côté des Parents (Anne-Marie DJEGHMOUM)
p.21 Réaction de François VETTER
p.23 Poneys d'après nature (Janine CHARRON)
p.26 Expression
p.27 T'as vu ma bobine ? (Jean-Luc SERRES)
p.29 Chiffres utiles

DEUXIEME PARTIE

- p.3C Fiches F.G.E.P.
p.5C Courrier des lecteurs
p.6C Notes de lectures
p.7C Lu dans les bulletins et revues
p.8C Informations
p.9C Les stages I.C.E.M.
p.10C Expression



SOUSCRIPTION SPÉCIALE - SOUSCRIPTION SPÉCIALE - SOUSCRIPTION SPÉCIALE

LES PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE,
L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE,
LES AMIS DE FREINET
ET
LE DÉPARTEMENT AUDIOVISUEL DU MOUVEMENT FREINET

vous proposent :

**en album sonore,
un document unique**
de l'histoire de l'Éducation.

UNE HEURE

de témoignages de **Célestin FREINET**
(1896-1966)

- Ses techniques et son mouvement
- Sa conception de l'éducation
- Les multiples approches de sa pédagogie

Célestin Freinet

par lui-même

**prix spécial de l'album sonore
commandé en SOUSCRIPTION**
(franco de port)

~~175 F~~
140 F

SOUSCRIPTION valable jusqu'au 31-5-87

Pour bénéficier du tarif
SPÉCIAL SOUSCRIPTION,
envoyez le bon ci-contre
avant le **31 mai 1987**
à l'adresse suivante :
P.E.M.F. - B.P. 109
06322 Cannes La Bocca
Cedex
et joindre obligatoirement
un chèque de **140 F**
à l'ordre de **P.E.M.F.**

La souscription sera mise en service dès que sera reçue la 1 000^e souscription. A ce moment seulement votre chèque sera débité.

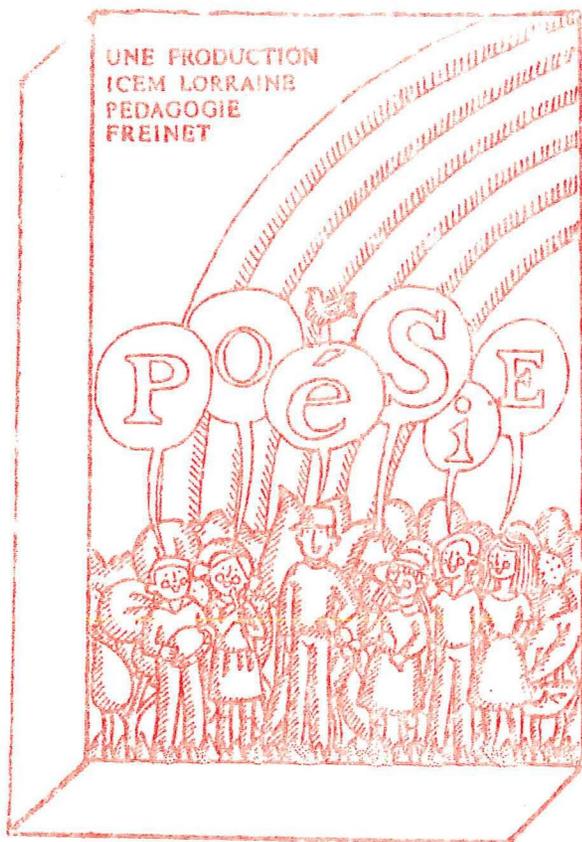
NOM : _____ Prénom : _____

Adresse _____

souscrit pour album(s) sonore(s) « **FREINET par lui-même** »,
et joint un chèque de 140 F × à l'ordre de P.E.M.F.

Signature :

Fait à _____ le _____



C A S S E T T E P O E S I E

UNE SENSIBILISATION

A UNE AUTRE FACON

DE "DIRE" LA POESIE

Une production d'un groupe de travail
de l'ICEM de la Meuse,

Diffusion ICEM LORRAINE



Interprétés par un groupe d'adultes, une trentaine de textes d'origines diverses (auteurs et enfants), pour donner envie de vivre autrement la poésie.

Les différentes interprétations - classique, chantée, à plusieurs voix, avec bruitage - sont autant de pistes pour l'expérimentation et la recherche des enfants, ou tout simplement pour entretenir le plaisir de la poésie.

Ce document est exploitable de la maternelle au collège.

Le document se présente sous la forme suivante :

UNE CASSETTE DE 25 MINUTES et UN FICHER CARTONNE regroupant tous les textes exploités.
ENREGISTREMENT STEREO EN STUDIO PROFESSIONNEL



NOM - PRENOM

ADRESSE

.

COMMANDE..... DOCUMENTS POESIE à 50F.

FRAIS DE PORT 1 document 10,30F

2-3 documents 14,60F

4-7 documents 21,00F

TOTAL

COMMANDE à adresser à Daniel BERSWEILER
Cousances les Forges 55170 ANCERVILLE

BON DE COMMANDE POESIE

PAIEMENT A LA COMMANDE
CHEQUE A L'ORDRE DE
"ICEM LORRAINE"

Corres en I.M.P.

Ma classe : 9 garçons dans un I.M.P.
niveaux scolaires : maternelle, CP
âge : 6 à 12 ans

Présentation des enfants

Comme je garde les enfants plusieurs années, j'attends que les anciens réclament. Pour l'instant, ils l'ont toujours fait et rapidement après la rentrée.

Règles de fonctionnement

- * envoi des lettres personnelles : plus ou moins tous les 8/10 jours.
- * envoi d'un colis environ tous les 15 jours/3 semaines maximum.
- * ce sont les enfants qui ont choisi leurs correspondants ; aucune intervention des adultes dans les choix.
- * dans chaque colis :
 - une lettre collective;
 - des gâteries, des cadeaux (bricolages, effectués par les enfants, jamais achetés);
 - des dessins.

Plus en fonction du moment : cassettes, photos, chants, poésies, albums, recettes, recherches en maths, journal.

On a fait le choix cette année, d'intercaler lettres personnelles et envoi collectif, afin de répondre rapidement au contenu des lettres ; ainsi, quand les enfants reçoivent leurs réponses, les nouvelles sont assez "fraîches".

LES ECHANGES

Lettres individuelles :

Mes enfants ne sachant ni lire, ni écrire pour la plupart, je relis avec eux leurs lettres :

- on répond aux questions posées, puis...
- ils me disent ce qu'ils souhaitent demander et raconter. Je l'écris au crayon à papier.

- ils repassent sur mon crayon avec des feutres fins,
- puis, décorent leurs lettres.

Cela peut se faire pendant le travail personnel. Autrement, je réserve un moment, l'après-midi, quand il est temps de répondre, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et là, c'est imposé : "on répond aux corres, car il est temps d'envoyer les lettres". (Les enfants ne sont pas obligés d'avoir un correspondant personnel ; s'ils ont fait ce choix, répondre à chaque envoi est obligatoire).

Quand ils reçoivent les lettres: ceux qui le peuvent, essaient de repérer des mots connus, de deviner le sens. Les autres attendent que j'aie un moment pour lire leur courrier dans un coin tranquille, à l'écart des oreilles indiscretes.

Les lettres sont gardées dans une chemise. Par contre, nous ne gardons pas le double de leurs réponses : cela m'obligerait à tout recopier, je n'en ai pas le temps.

Les lettres sont souvent classiques (format 21 X 29,7), décorées par des dessins la plupart du temps.

Il arrive quelquefois qu'un enfant ait l'idée de faire une lettre fantaisie (ex.: en forme de sapin), mais c'est rare.

Le colis :

Nous n'attendons pas de recevoir pour commencer à répondre. En permanence, nous mettons des choses de côté pour les corres.: bricolages, album réalisé

5.

en éveil, recherche en maths, etc...

Lorsque le colis arrive :

- nous récapitulons ce qui est déjà prêt à partir ;
- nous notons au tableau ce qui manque (ex.: Hervé n'a pas de cadeau pour son corres ; Christophe n'a pas apporté de friandises, etc...)
- nous faisons alors la lettre collective et comblons les manques petit à petit, dans les jours qui suivent...

Ce qui est reçu :

Remarque : les enfants cherchent d'abord ce qui est pour eux personnellement.

- les envois collectifs sont accrochés sur les murs de la classe. Nous les commentons parfois sur le champ, parfois plus tard, en fonction de l'intérêt du moment.

La lettre collective est relue au moins par deux fois différentes.

Tout reste accroché jusqu'à la réception du colis suivant. Les lettres, panneaux, sont alors rangés dans une pochette réservée à cet effet.

Nous ne retournons les envois que si les corres. le souhaitent (c'est le cas souvent pour les albums d'éveil).

Voilà déjà quelques réponses aux questions soulevées... à plus tard, lorsque j'aurai le courage de reprendre le stylo...

Marie-Pierre FONTANA
9, place du 36ème
14300 - CAEN

Bibliographie : Correspondance de CHANTIERS

1985-86 :

- Correspondance de millionnaires, Michel SCHOTTE, Jean-Paul BIZET in n° 5, 6, 7, 8.
- Corres : dégue ? Bernadette FIOLA in n° 8
- Corres : planté ? Serge JAQUET in n° 8
- Corres : une réussite ? Maryvonne CHARLES

et le dossier 5 de la Commission :

Correspondances scolaires

Journaux scolaires dans l'E.S.

à commander auprès de Jean MERIC, 10 rue de Lyon
33700 - MERIGNAC



La cour

ou

la jungle

Prolongement à l'article de Jean-Paul BOYER....

Il y a un certain temps, j'avais choisi cet article de Jean-Paul BOYER pour y réagir. Je l'avais lu, puis mis dans un coin en "attente de mûrissement". Aujourd'hui je décide de prendre la plume sous la pression des événements, car la classe se trouve confrontée à des problèmes similaires dans la cour.

Antonio revient en classe après une absence de quelques jours. Je lui demande de sortir son cahier d'écriture. Il a 9 ans, et ne sait pas écrire correctement. Je vais travailler avec lui en graphisme. J'ouvre son cahier et tombe sur deux phrases recopiées plusieurs fois : "Je ne dois pas prendre de l'argent à ma mère" , "je ne dois pas mentir à ma mère"... Je lui demande des explications.

Il m'explique que son frère l'a obligé à écrire ces phrases. Il y a quelques semaines il a pris 500 francs dans le porte-monnaie de sa mère et semble ne pas avoir reconnu son acte auprès de la famille. D'où cet exercice très formateur...

Peut-être connaîtra-t'il enfin et assimilera-t'il la morale : on ne doit pas voler de l'argent et on ne doit pas mentir. J'en doute. Le problème se situe ailleurs évidemment.

Mais, la tradition est tenace : il suffit de copier plusieurs fois une sentence pour qu'elle passe dans les actes comme par enchantement.

Il serait aisé de se lamenter, de disserter sur ce type d'éducation des jeunes dans la société et les droits qu'on leur reconnaît ou que l'on ne leur reconnaît pas, bref, de refaire le monde avec des "si..." ou "il faudrait...". En tout cas, j'ai mieux à faire, 15 enfants à aider à se respecter eux-mêmes, à respecter les autres, et à devenir responsables et autonomes. Et cette année, il y a du boulot, croyez-moi !

Hier, au "Grand Conseil" (par opposition au "Conseil des métiers" qui ne traite que des problèmes relatifs aux responsabilités et qui a lieu tous les matins), Isaac s'est plaint de coups administrés par les grands en récréation. Ce n'est pas la première fois que le problème est évoqué. Isaac avait déjà fait savoir, lors d'un précédent conseil, que les maîtres de service ne réagissaient pas à ses plaintes et l'envoyaient balader. Ce qu'il réclame donc implicitement, c'est une loi dans la cour et quelqu'un pour la faire respecter.

Je propose à la classe la mise au point d'une affiche de propositions de lois pour la cour.

Vote : 13 pour ; 2 contre ("ça ne servira à rien, ils vont déchirer l'affiche !).

L'après-midi, on se met au travail et 10 lois seront proposées :

1. En cas de problème, on ne tape pas.
2. Je n'embête pas les autres.
3. Je ne crache pas.
4. Je ne bouscule pas.

5. Je peux jouer avec qui je veux.
6. Je ne joue pas dans les toilettes.
7. Je ne jette pas de glaçon.
8. A la sonnerie, je me range.
9. Je peux jouer au ballon.
10. Je ne déchire pas les vêtements.

Isaac propose de réaliser deux affiches à placer sous le préau et d'y ajouter, en fin de texte, au bas : "NE PAS ABIMER CETTE AFFICHE"

Je propose de regrouper les lois n° 2, 3 et 4 en une seule pour limiter le nombre de lois. On vote. Ma proposition est rejetée car on pense que l'addition de lois fera plus d'effet.

Demain, les affiches seront apposées. Mais, attention ! il ne s'agit que d'une proposition de loi, et par sa nature même, elle n'engage à rien tant que chacun n'aura pas pris position par vote vis-à-vis de ce texte.

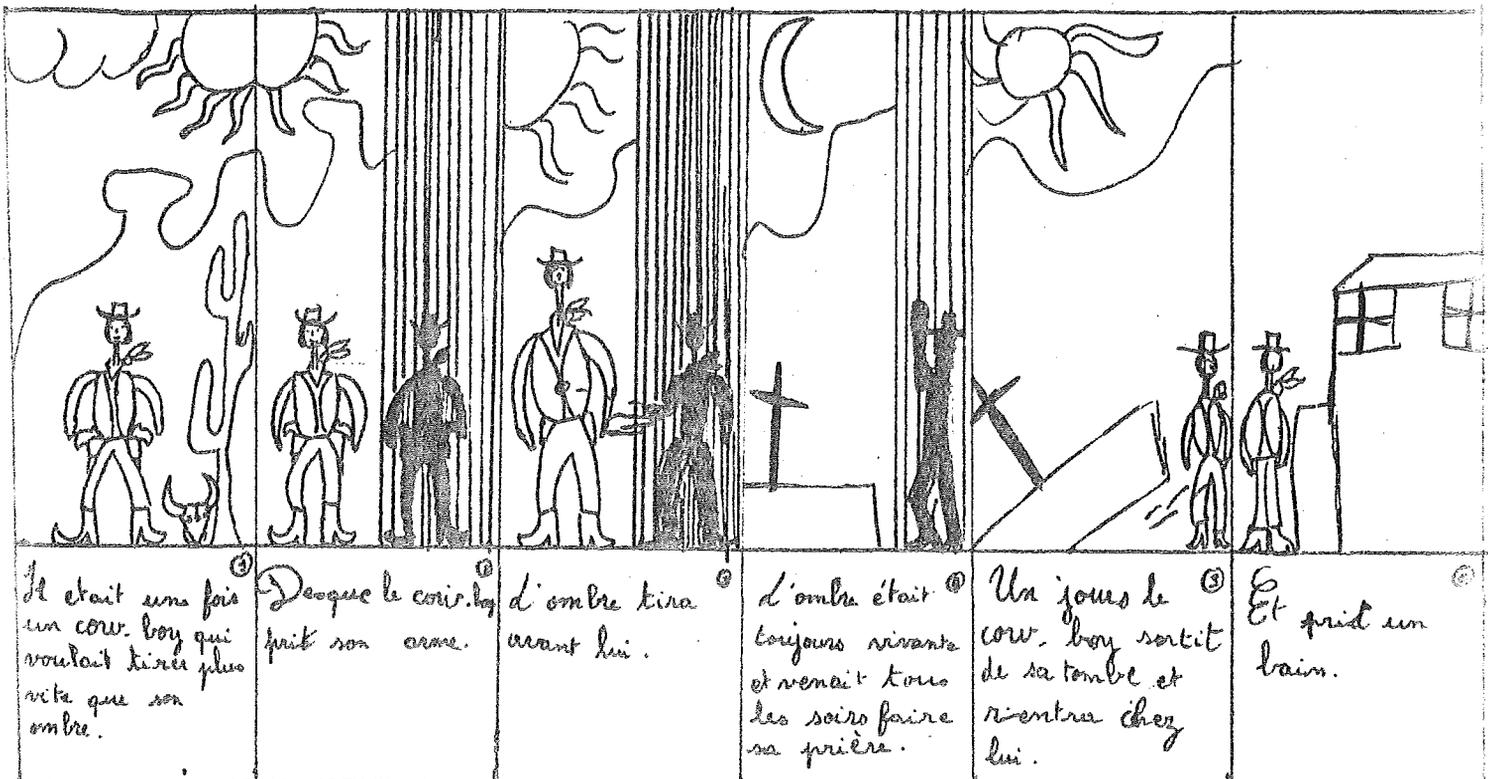
Les enfants de la classe en prendront certainement conscience. Que feront-ils?

Bruno SCHILLIGER

4, rue Lucien Brière
78460 - CHEVREUSE

P.S. : A noter la sortie récente d'un livre pour la bibliothèque de classe sur ce sujet : "NOS DROITS D'ENFANT". Il est très bien conçu, avec des activités possibles, avec des documents... Il a été réalisé par des membres de l'ICEM. On peut se le procurer aux éditions SYROS, 6 rue Montmartre, 75001 PARIS ou dans n'importe quelle librairie.

BD - GAG (Jean Claude Brousse)



POUR UNE AUTRE CONCEPTION

DES Droits et Pouvoirs des enfants

Dès son origine, la pédagogie Freinet s'inscrit dans une autre conception des droits et pouvoirs des enfants.

Freinet donne le premier plan à l'ENFANT et non à la pédagogie et toutes ses innovations ont pour but de développer le pouvoir d'initiative et l'esprit de responsabilité des enfants. Il cherche aussi à susciter un puissant mouvement de fond "Le Front de l'Enfance" en 1935, qui obtient le soutien de R. ROLLAND.

Le Congrès ICEM de Nantes (1957), sous l'impulsion de Freinet, adopte un projet de Charte de l'Enfant.

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués d'intelligence et de raison et doivent agir les uns envers les autres, dans un esprit d'aide et de fraternité.

Article 2 : Tout enfant a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 3 : Aucun enfant ne sera tenu ni en esclavage ni en servitude.

Article 4 : Nul enfant ne sera soumis à des peines ou traitements inhumains ou dégradants.

Article 5 : Tous sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de la loi.

Article 6 : Les enfants ne sont ni des esclaves, ni des serviteurs des adultes. Les adultes ne sont pas davantage les esclaves des enfants. La Société doit accéder à un humain équilibre entre les uns et les autres.

Article 7 : Si l'activité des enfants ne doit pas contrarier ni gêner l'activité des adultes, elle n'en doit pas moins avoir, dans la vie des peuples, la place éminente à laquelle lui donnent droit son importance et son destin.

Article 8 : Les enfants ont droit DANS LA FAMILLE, tout comme les adultes :

- à un logement décent ;
- à une nourriture suffisante ;

- aux possibilités d'activité, de travail et de jeu correspondant à leur âge.

Article 9 : Les enfants ont droit dans la Société :

- à des espaces libres où ils peuvent se livrer aux activités essentielles à leur développement et à leur équilibre : jardins, champs, bois, rivières, animaux, maisons de l'enfant, parcs d'expériences et de travail.

- à la protection élémentaire contre le bruit, le machinisme, les individus dangereux, contre les dangers du cinéma, de la presse et de la radio.

- à l'attention et à l'action éducative des individus et des organisations habilitées à cet effet.

Article 10 : Les enfants ont droit à l'ECOLE, et dans les DIVERS CENTRES EDUCATIFS :

- au respect et à l'humanité qui sont garantis à tout être humain.

- à des locaux convenables, adaptés au travail et aux activités nécessaires à une bonne éducation et à une formation efficiente.

- à des conditions humaines de travail sans autre coercition que les besoins de la communauté.

Article 11 : Le travail imposé aux enfants ne saurait, en aucun cas, excéder les limites légalement prévues pour les adultes, soit 30 heures par semaine pour les enfants, 40 heures pour les adolescents.

Article 12 : La seule discipline souhaitable est une discipline de groupe qui ne saurait être que coopérative. Toute discipline autoritaire fondée sur la force oppressive et sur les sanctions qui en sont l'arme et l'instrument, est une erreur et une mauvaise action que l'éducateur doit éviter de dépasser.

Article 13 : Dans les cas graves, les sanctions ne devront être administrées qu'avec une extrême prudence, en tenant compte des circonstances atténuantes et du souci non de punir, mais d'aider et à redresser et à progresser.

Article 14 : Nul n'a le droit d'imposer aux enfants et aux adolescents, avant leur maturité, des idées et des croyances qui ne sont pas le résultat de leur propre expérience ou d'un libre choix à inter-

venir. L'exploitation morale des enfants est interdite au même titre que l'exploitation matérielle.

Article 15 : Les enfants ont le droit de s'organiser démocratiquement pour le respect de leurs droits et de la défense de leurs intérêts.

Article 16 : Les organismes légaux veilleront dans les divers pays, au respect de l'esprit et de la lettre de la présente charte qui sera affiché dans les écoles, dans les mairies et dans les lieux publics.

Trente ans après, qu'en est-il des droits et des pouvoirs des jeunes à l'Ecole "Républicaine" ? (P.E.P.)

Pour l'ICEM, mais aussi pour l'O.C.G.E. qui s'inspire de Freinet,

"Dès leur jeune âge, les enfants sont placés dans un état de soumission à l'autorité... Ils sont placés, sans réflexion, ni choix possible, sous la domination des opinions philosophiques, religieuses ou politiques des adultes.

A l'école, l'appréhension de la loi est toujours vécue en termes de soumission à la règle et le jugement normatif.

L'enfant, puis le pré-adolescent, sont le plus souvent protégés et surencadrés. Non responsables de leurs actes, ils sont soumis à la

multiplication des interdits, on les surveille.

Ainsi, dans la plupart des cas, commence pour l'enfant, dès l'école, une longue cure d'irresponsabilité sensée faire de lui, à la majorité légale, un citoyen responsable".

OCCE (Projet coopératif
d'Education)

"Quelle opinion de la Démocratie, des Droits de l'Homme, ont des enfants et des jeunes, si elle est calquée sur l'image de leur école (cloisonnement, normes, fonctionnement) aux règlements intérieurs bourrés d'interdits et de menaces de sanctions, aux activités encadrées en permanence, si elle est calquée sur l'image d'adultes, peu enclins au dialogue, à l'écoute des préoccupations et des inquiétudes de leurs élèves".

Freinet, toujours actuel ?

OUI, car, comme dans son temps : nous refusons la pédagogie didactique et trop livresque, le cours magistral et l'autorité, en donnant aux jeunes le droit de s'exprimer et de prendre des responsabilités.

Les valeurs morales et sociales sur lesquelles se fonde notre action éducative, sont toujours les mêmes :

* SOLIDARITE et ENTRAIDE, et non la concurrence, la compétition, la performance qui suscite une émulation combative et dominatrice.

- * LA RESPONSABILITE et non la soumission.
- * La réussite pour tous et non la sélection.
- * La coopération et non la violence pour régler les conflits.

Cette conception éducative est l'expression vivante des Droits de l'Enfant, des Droits de l'Homme.

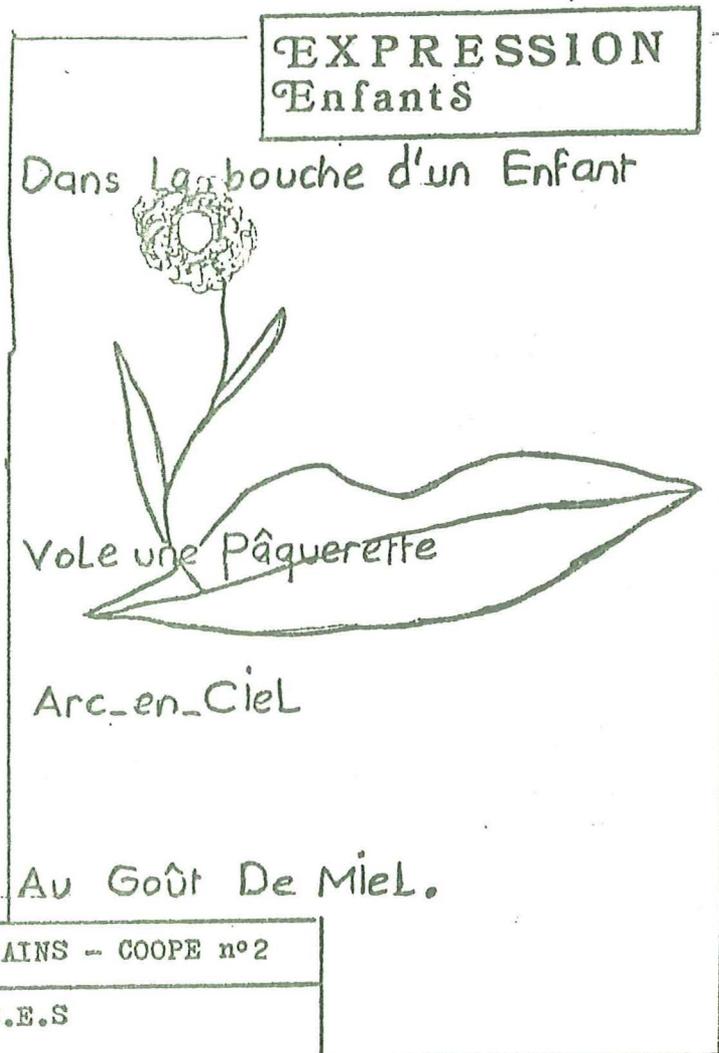
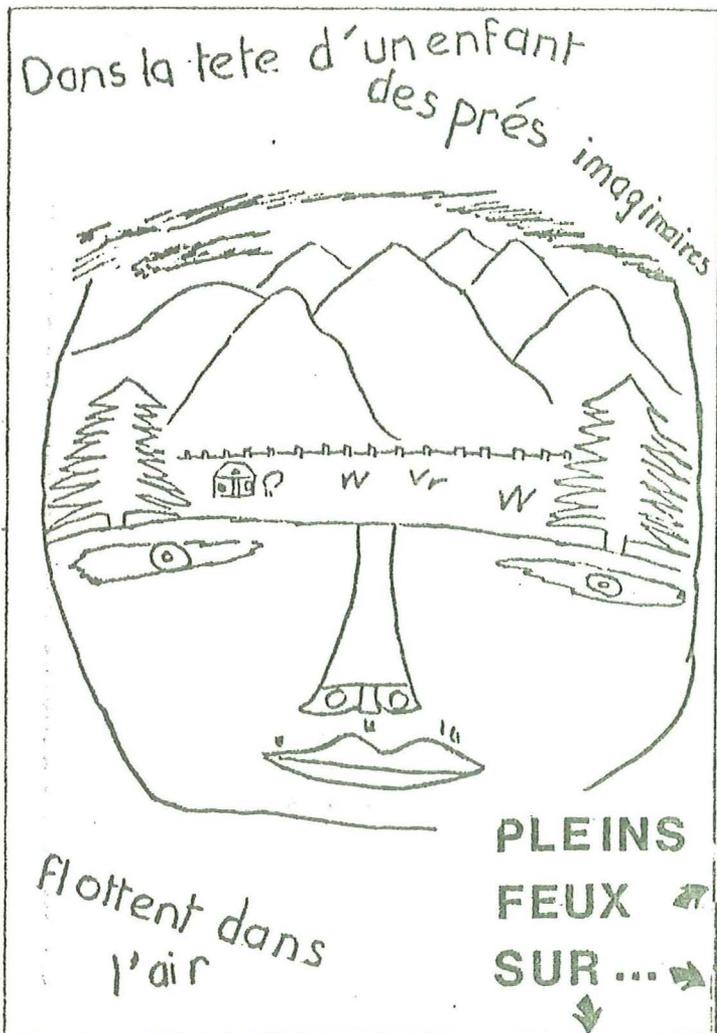
Elle est fondée sur les valeurs de Justice, de Paix, de Fraternité, de compréhension d'amitié, de solidarité et de coopération (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

Avec Freinet, pratiquer notre pédagogie, c'est faire un choix politique, un choix de société.

Cette pédagogie, vécue au quotidien, est partie prenante de notre action militante, en vue de créer les conditions pour un projet de société qui permette aux hommes et aux femmes de gérer leurs vies, aux citoyens d'autogérer et de cogérer la vie de leur pays.

Si la Pédagogie Freinet ne se limite pas à la mise en oeuvre de techniques que nous a léguées C. Freinet depuis 1924, ou à une pédagogie scolaire d'apprentissages, de connaissances, par une "méthode Freinet", mais si elle vise toujours à une transformation radicale de l'éducation, par la finalité libératrice qu'elle lui assigne, alors... elle est toujours d'actualité, Freinet, toujours actuel, car il s'agit toujours d'agir pour une école ou s'affirment davantage les Droits des Enfants et pour une société où soient étendus et respectés les droits et pouvoirs de la jeunesse.

P. YVIN



EXPRESSION Enfants

COPAINS - COOPE n°2
 6° S.E.S
 Collège La Bretonnière
 44 400 VERTOU

Texte Libre

ou Pas besoin de vous faire un dessin

UN PETIT OISEAU

Un petit oiseau est dans son nid.
 Sa mère lui donne à manger.
 Le petit oiseau mange le ver de terre.
 Le petit oiseau fait CUI CUI CUI CUI.
 Le soir arrive, sa maman lui lit un
 livre sur les chats. La maman du petit
 oiseau dit: "Tu vas dormir maintenant !"

Le lendemain, le petit oiseau se
 réveille et demande à sa mère: "Peux-tu
 m'aider à voler dans le ciel?" Sa mère
 lui répondit: "Non, je n'ai pas envie de
 voler."
 "Mais, j'ai envie de voler, moi, Maman"
 "Bon, si tu y tiens, tu peux aller vo-
 ler tout seul dans les nuages, mon
 fils!"
 "Oh non Maman, j'ai trop peur!"

Le petit oiseau a décidé de voler dans
 le ciel. Le petit oiseau va dans le
 le ciel. Le petit oiseau va tout seul
 dans le ciel.
 Un aigle, dans le ciel va manger le pe-
 tit oiseau qui descend se cacher dans
 le nid de sa mère. La maman du petit
 oiseau va défendre son petit.
 L'aigle pique la mère du petit oiseau.

Le petit oiseau décide de se battre
 avec l'aigle. Le petit oiseau défend sa
 mère. Comme sa maman est morte, il la
 défend pour ne pas que l'aigle la mange

Le grand oiseau qui était petit en 75
 maintenant a grandi.

Jean Luc B

Note: Jean Luc, "dient" d'un foyer de l'enfance a écrit ces textes en 4 mois. Le dernier date de la fin
 mars. Michel Lotichon.

La protection judiciaire des mineurs est en DANGER

L'Education Surveillée : "LE TOUR DE VIS"

L'Education Surveillée : "UNE VERITABLE PETAUDIERE"

C'est ainsi que, sans nuance, le Ministère de la Justice qualifie l'Administration de l'Education Surveillée.

La délinquance juvénile pourtant n'est pas un problème nouveau et notre pays possède une expérience réelle dans ce domaine et un éventail de réponses qui inspirent de nombreux pays étrangers. L'ordonnance de 1945, a historiquement constitué un progrès considérable dans le droit français, prenant en compte le caractère spécifique de la délinquance juvénile, en posant le principe que la mesure éducative est la règle, la sanction pénale l'exception et en organisant la dualité de l'intervention judiciaire, éducative. Ce texte, résolument novateur, a été complété en 1958 et 1970, par des prolongements vers la protection judiciaire des mineurs en danger.

Depuis 1945, date de création de l'Education Surveillée et de la spécialisation d'un magistrat, le Juge des Enfants, la protection judiciaire a su préserver son identité dans une réalité sociale traversée de courants socio-politiques divers. Pourtant, les obstacles ont été nombreux : la crise durable que connaît notre pays, pèse fortement sur les jeunes les plus vulnérables ; la délinquance des jeunes persiste et devient plus voyante dans un contexte d'idéologie sécuritaire.

De nombreuses commissions ou missions ont notamment suggéré aux décideurs une modernisation de la législation en vigueur et de l'outil en place :

1968 : CAPITANT

1976 : COSTA

1981 : MENGA

1983 : MARTAGUET

Depuis la loi sur la décentralisation, l'Education Surveillée a su concilier avec réussite l'impératif de sa tâche spécifique et la nécessité de participer à une politique de prévention pluri-institutionnelle (opérations Prévention Eté, dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, conseils communaux de prévention de la délinquance).

Les récentes déclarations à caractère péjoratif sur l'Education Surveillée et ses dysfonctionnements restaurent les notions anciennes : sanctions, rééducation par le travail, internats fermés au mépris du capital éducatif accumulé depuis 40 ans, on dénigre la richesse des expériences d'équipes multi-disciplinaires, d'études convergentes sur l'évolution des pédagogies et des projets prenant en compte chaque jeune dans sa singularité et son évolution.

Pour les tenants de l'ordre social avant tout, le placement se conçoit essentiellement en terme d'exclusion et d'enfermement sans analyse des graves retombées pour demain. L'efficacité à court terme est recherchée en s'attaquant au "symptôme" pour satisfaire une opinion publique inquiète.

Pourtant, d'autres solutions existent à l'instar de certaines propositions de la commission des Maires sur la sécurité

qui permettent un bon compromis entre les nécessités de l'ordre public et les possibilités d'insertion pour les jeunes en difficulté.

Simultanément, l'Education Surveillée est paralysée par des méthodes de gestion "moyen-âgeuses" dont l'effet est aggravé par des décisions récentes qui la frappent (suppression de 207 postes ; blocage de crédit de fonctionnement).

L'Education Surveillée est née des travaux d'une commission instituée à la Libération. Faut-il toujours aujourd'hui évoquer cette question en terme de Resistance. Plutôt que le secret, la désinformation, le dénigrement des personnels l'APPEL clair à la concertation, à la responsabilité à tous les niveaux, permettrait naturellement de résoudre des problèmes réels et bien connus, notamment dans leur complexité, par des politiques, des spécialistes, des professionnels qui ont réfléchi sur le concept d'Action Sociale.

L'Education Surveillée au service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est une petite administration qui avec ses manques, ses erreurs, a toujours été porteuse de réponses positives et chargées d'une symbolique privilégiant les "forces de vie". De nombreux partenaires responsables (élus locaux, administrations, associations, collectivités territoriales) découverts dans le cadre de la loi sur la décentralisation ne s'y sont pas trompés et peuvent témoigner de l'efficacité de la Politique Départementale mise en oeuvre par l'Education Surveillée, reposant notamment sur la complémentarité entre le secteur Public et le secteur Associatif habilité Justice.

L'INSTANT EST GRAVE. L'INTERET DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT EST EN QUESTION.

*

De graves menaces pèsent actuellement sur l'Administration de l'Education Surveillée, Direction du Ministère de la Justice, ayant pour mission de s'occuper des mineurs en difficulté, sous protection judiciaire.

C'est l'orientation éducative de la prise en charge de ces jeunes qui se trouve compromise et susceptible prochainement d'être remise en question.

Des déclarations du Garde des Sceaux et de l'actuelle Directrice de l'Education Surveillée disqualifient le travail accompli aujourd'hui dans les services:

- * structures à prises en charge diversifiées (Foyer d'Action Educative, Service d'Education en Milieu Ouvert);
- * entreprises intermédiaires
- * ateliers professionnels à petits effectifs

- toute action est basée sur le principe de l'individualisation des mesures dans une démarches pluridisciplinaire,
- sur l'aide personnalisée tant dans la recherche de formation ou d'emploi que dans la prise en compte de la santé (physique et psychique),
- en privilégiant l'utilisation des équipements et des structures de la cité, sport, médecin de ville, dispensaire..., pour favoriser l'intégration.

De plus, un audit vient d'être rendu à la Chancellerie, dont des signes (notamment la lettre du Ministre commanditant cet audit) nous laissent à penser qu'il servira à justifier le retour à des méthodes semi-carcérales dépassées, qui ont fait la preuve de leur inefficacité :

- centres fermés
- chantiers de jeunesse (déjà mis en place),

- prônant l'embrigadement collectif par le travail et par le sport sans préoccupation d'apprentissage,
- confiant la prise en charge éducative à des militaires.

Face à ces véritables dangers, des personnels de l'Education Surveillée éprouvent un sentiment de grande vulnérabilité dû au fait que ce secteur, en France, se trouve peu connu des gens informés, encore moins du grand public. C'est pour cela qu'un certain nombre d'entre nous ont créé un mouvement (qui va assurément se concrétiser en association Loi 1901 en janvier), visant à informer le public et à lancer le débat à un niveau médiatique.

En effet, le problème de la marginalité et plus précisément, de la protection de l'enfance, n'appartient pas seulement à l'Education Surveillée. C'est aussi un thème fondamental de société sur lequel nous voulons réfléchir et agir, avec d'autres, dans un esprit d'ouverture et de pluralité d'analyses.

Une des difficultés à faire entendre nos voix vient de notre statut de fonctionnaire soumis à l'obligation de réserve. C'est aussi pour cela que nous avons besoin de l'aide de personnalités extérieures à notre secteur, susceptibles de soutenir notre démarche, voire de la promouvoir. Ci-joint, pour une première opération le texte d'un appel pour lequel nous vous demandons votre soutien. Ce texte pourrait faire l'objet d'articles publiés dans la presse qui en synthétiseraient l'essentiel, suivis des noms de personnalités.

Souhaitant que notre démarche vous intéresse et que vous y participerez avec les moyens que vous pourrez, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de croire, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Contre l'enfermement déguisé des jeunes (Centres fermés);
Contre des méthodes sécuritaires et démagogiques (Chantier de jeunesse);
Contre la répression dramatique de l'éducatif au profit du répressif;
Contre la remise en cause du respect de l'individu qu'est l'enfant.*

Des personnels de l'Education Surveillée ont rédigé un appel dont le but est de réunir d'une part une liste de signatures de personnalités (élus, personnes connues), d'autre part, une liste plus longue de signatures de personnes moins connues, vous, moi...

Cet appel est le premier acte de réaction face aux menaces graves du Ministre de la Justice à l'encontre du Service Public de l'Education Surveillée et du Secteur Associatif habilité et à l'encontre d'une conception humaniste et libérale de la protection de la jeunesse.

Une association est en cours de création afin de poser publiquement le problème des jeunes en difficulté, de réfléchir et de débattre ensemble.

Pour ce faire, il faut le concours de chacun. Nous vous demandons de signer cet appel, de le faire signer autour de vous et que vos connaissances en fassent autant :

1 + 2 = 3 X 2 = 6 X 2 = 12

"UNE SOCIETE SE JUGE A LA FACON DONT ELLE TRAITTE SES ENFANTS"

Ces documents nous ont été transmis par : Gisèle FICHE

47, avenue Parmentier 75011 PARIS

que vous pouvez contacter pour plus amples renseignements.

La Commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM s'est associée à ce cri d'alarme et cet appel par le communiqué que voici :

LA PROTECTION DES MINEURS EST EN DANGER

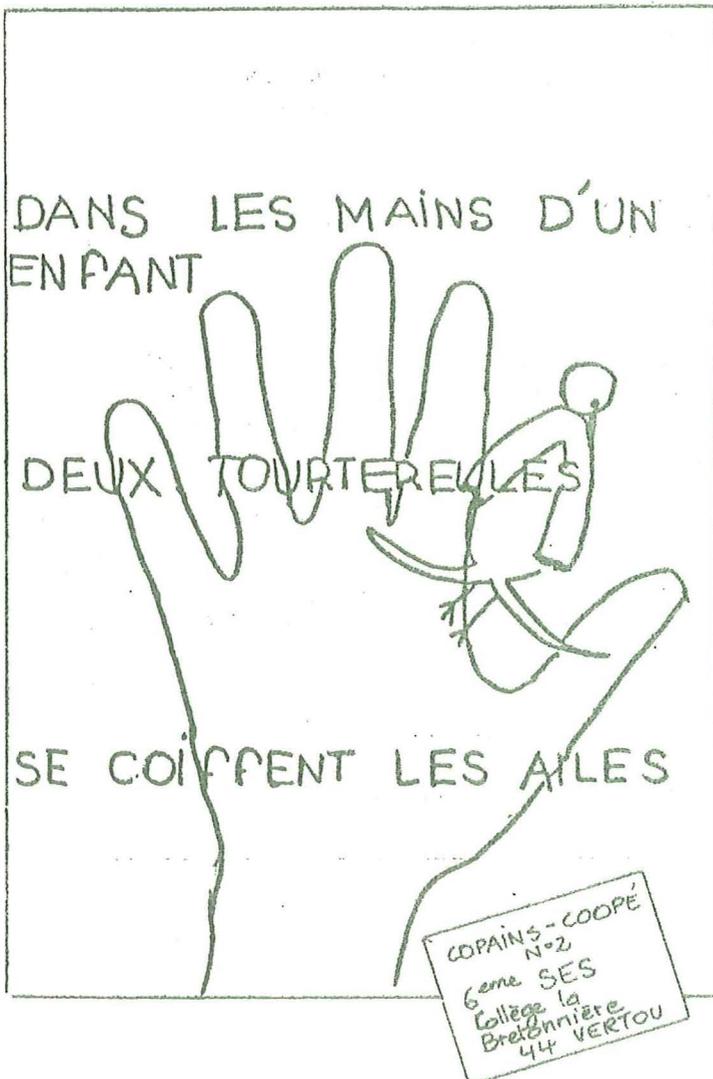
L' Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial est en accord total avec le texte : "La protection judiciaire des mineurs est en danger", et elle y appose sa signature.

L' A.E.M.T.E.S. s'insurge aussi par là contre les mesures qui sont et seraient prises n'allant pas dans l'intérêt des enfants et adolescents en difficulté.

Nous vous signalons que nous avons récemment édité un dossier : "INTEGRATION ET ENSEIGNEMENT SPECIALISE" qui va dans le sens de vos actions.

Sentiments coopératifs.

Pour l'A.E.M.T.E.S .
Le responsable national
P. ROBO



Du côté des Parents

QUELS RAPPORTS AVONS-NOUS AVEC LES PARENTS ?

QUELLES STRATEGIES DE RENCONTRE AVONS-NOUS MISES EN PLACE ?

INDIVIDUELLES

VENANT DE L' INSTITUTION

Annie (psy-scolaire) : "Les rencontres avec les parents constituent une part importante de mon travail... Ceux que je souhaite rencontrer se regroupent en 3 catégories car leur approche me semble différente. Leurs enfants fréquentent :

- 1) une classe de perf.
- 2) une classe d'adaptation
- 3) une classe dont l'enseignant a signalé l'enfant .

Elisabeth (R.P.P.) : "Je propose aux instits qui me parlent d'un enfant pour la première fois qu'ils rencontrent les parents avec moi à condition qu'on prépare l'entretien ensemble. J'ai aussi rencontré les mères d'enfants de grande section. Ces enfants ont de grandes difficultés de communication et de langage".
Mais la communication n'est pas facile, voire impossible.

Serge (CAEI, E.R.E.A.) : "Au niveau des 6ème et 5ème, nous envoyons systématiquement une lettre aux parents en début d'année, présentant notre fonctionnement et leur indiquant que nous pouvons les recevoir quand ils le désirent. Nous leur signalons que chaque vendredi après-midi, nous sommes à leur disposition durant une heure, voire plus, après la sortie".

Arlette (enseignante et directrice, école primaire) : "Lorsque je propose une intervention extérieure, j'explique longuement pourquoi, au bout de plusieurs rencontres les parents acceptent de prendre les rendez-vous nécessaires et d'opérer à des orientations éventuelles".

Christian (Directeur SSED - paralysés de France) : "Je suis le garant du projet thérapeutique mis en place par l'équipe... Je vois les parents à tous les moments de leur présence dans le service... Je les vois chez eux quand la prise en charge évolue radicalement... Cela est décidé en équipe, la parole institutionnelle leur est transmise et les intervenants peuvent reprendre, chacun à leur niveau de fonctionnement, les propositions que j'ai faites en leur nom".

Bernard (CAEI, classe intégrée) : "Possibilité à chaque parent de venir à l'école pendant le temps scolaire, pour "rencontrer" son enfant en classe et parler avec nous durant un temps limité, une matinée en général.

"Nous" désigne une éducatrice, une aide-maternelle et l'institut."

Adrien (école primaire Paris, CE.1) : "A Paris, tous les directeurs sont déchargés quel que soit le nombre de classes. Nous percevons donc très fort ce problème de relations avec les parents, en fonction de l'attitude du Directeur avec eux... Je veux dire que les relations sont faussées car les parents ont tendance à s'adresser à la Directrice pour résoudre certains problèmes, et celle-ci n'est pas toujours à même de le faire car les discussions ou conseils de maîtres ne sont pas légions. Je distribue en début d'année, aux parents, la liste des élèves de la classe avec date de naiss., adresse et téléphone, afin que les parents communiquent entre eux. Y figure aussi mon adresse et mon téléphone. J'écris beaucoup de mots expliquant demandant, informant. Beaucoup de parents ne les lisent pas. Les parents que je voudrais voir... ne viennent pas car ils travaillent.

Il y a peu de chaleur, peu de désir de relations sympathiques parents-enseignants en grande partie, je pense, à cause du frein directorial.

Il y a 3 ans, la directrice de l'époque a fait peindre une ligne blanche dans l'allée, entre les deux grilles, afin que les parents qui viennent chercher leurs mioches, restent parqués d'un côté de la ligne, pendant que les enfants sortent de l'autre".

Anne-Marie (classe intégrée) : "Mon emploi du temps m'a permis d'inclure 2 entretiens par trimestre et par famille, en présence de l'enfant, pour présenter son travail".

VENANT DES FAMILLES

Annie : "Le plus souvent, ils prennent rendez-vous, mais certains viennent le jour de la permanence. Ils ont pris en compte la souffrance réelle ou supposée de leur enfant par rapport à l'école. Ils cherchent un interlocuteur dans l'institution qui ne soit pas le maître tout-puissant. Mon rôle d'intermédiaire consiste en une écoute et prise en compte du problème et à essayer de rétablir une relation plus normale famille/école, et la communication parents/enseignant".

Serge (internat) : "Dès que X... a un problème, il téléphone à sa mère qui arrive aussi sec à l'école (elle s'est même pointée une nuit, à 2 ou 3 heures !). Elle menace, veut emmener son fils... Pour cette famille, à force de patience et parce que X... a compris que les vagues lui étaient néfastes, la situation s'améliore".

Arlette : "En général, la mère de famille sédentaire vient me trouver pour me demander des papiers administratifs ou l'aider à comprendre, à lire, à remplir des papiers. Ce genre de mère me considère comme une assistante sociale. J'ai un rôle d'écoute énorme... Rien ne sortira de mon bureau... et c'est dur à porter parfois !

Par contre, je suis fermée à toute requête au sujet des relations de leur enfant avec l'instituteur de ce dernier. Ils vont trouver d'abord l'institut au sujet du contenu scolaire. C'est seulement à la demande de l'enseignant ou du parent que je participe à l'entretien, c'est rare !

Avec les familles non-sédentaires, je vois les pères en cas d'urgence, pour me "casser la gueule". Les hommes du monde du voyage ont parfois encore beaucoup de mal à m'accepter comme "chef". J'agis comme pour les autres familles, le plus près d'eux pour comprendre, c'est tout... Ma chance, c'est que je n'ai pas peur de leur différence".

Christian : "Quand ils appellent le service, je leur propose une rencontre chez eux ou au service. Je leur demande de me parler de leur enfant (c'est toujours un dur moment pour moi !) de sa naissance, de son histoire. Souvent, on arrive à parler du couple. Je leur présente notre mode de fonctionnement. Même si un dossier médical nous arrive à l'avance, je ne prends pas contact avec la famille. Je leur laisse

le choix de nous appeler ou non, ne voulant pas les inscrire, au départ, dans une relation d'assistés. Tout dialogue futur en serait faussé : c'est eux qui font la démarche, c'est une forme de pouvoir sur le SSESD".

Lucienne et Gilberte (Instits en H.P.) : "Nous ne voyons que rarement les parents, en raison de leur éloignement, de l'accompagnement des enfants en taxi et de l'intervention des soignants à domicile... Certains parents se contentent de cette information indirecte. D'autres viennent occasionnellement ; une seule mère vient régulièrement. Attitude ambivalente des familles qui parlent de scolarité, mais avec d'autres interlocuteurs que les enseignants.

On note un certain abandon des familles, le constat des progrès n'étant pas assez important, l'espoir s'amenuisant avec l'âge de l'enfant".

RENCONTRES COLLECTIVES

Annie : "Elles peuvent avoir lieu au cours de réunions de parents d'élèves, par classe ; ce sont des échanges d'informations, une prise de contact".

Janine (CAEI - IMP) : "Je peux dire que pour arriver à faire venir les parents, il faut les "allécher" d'une façon ou d'une autre :

Après avoir connu des échecs, j'ai tenté plusieurs expériences

1) Au retour de la classe de mer, les enfants avaient envie de montrer à leurs parents ce qu'ils avaient fait. Dans la lettre d'invitation, nous avons dit qu'ils pourraient voir leur enfant sur le film vidéo, tourné pendant le séjour. (A condition d'avoir mis à leur disposition des moyens de transport, 7 familles sur 8 étaient présentes).

2) Cette année, pour la première réunion, j'avais bien précisé le sujet et les enfants avaient mission de dire qu'il y aurait un buffet à la fin".

Elisabeth : "Avec quelques maîtres de CP et de CE.1, nous avons mis en place une évaluation en lecture. Après, j'ai proposé à tous les parents de venir discuter à partir du travail qui avait été fait. Ma proposition a eu un vif succès. Les parents se sont montrés curieux de savoir :

- à quoi pouvait servir une évaluation ;
- comment nous l'avions mise en place.

Je crois avoir fait un travail de démystification du test. Ce travail a aussi beaucoup intéressé les instits qui avaient accepté ce type de démarrage de l'année".

Bernard : "Nous considérons la dimension "parents" importante et pour cela, nous avons mis en place différents moments de rencontre :

a) Au niveau classe, une rencontre trimestrielle ou nous débattons de problèmes internes à la vie de la classe : organisation de la vie coopérative, sorties, classe transplantée...

b) Au niveau équipe (plus soignants détachés par le CMP), une rencontre par mois. Le sujet est choisi par les parents.

A titre d'exemple : l'après-classe intégrée ; être parents d'enfants handicapés ; permissivité ou non devant les expériences de nos enfants ; qu'attendons-nous, parents, d'une intégration...

Ce sont à ces rencontres mensuelles, que nous rencontrons le noyau de parents qui ont milité pour la création de cette classe.

Adrien : "Réunion commune un samedi matin, plus éventuellement, une deuxième un soir si beaucoup de parents ne peuvent pas venir le samedi.

Présentation du lieu de classe en début d'année ; diaporama des enfants commentant leur première séance de piscine, informations sur les programmes et instructions, le matériel, la notation, les grilles de savoirs... Dans l'année, ils peuvent venir me voir pour des mises au point".

AUTRES MANIERES

Le téléphone :

Adrien ayant donné son numéro, cela fait fureur...
Christian est disponible pour répondre à divers problèmes et essayer de les résoudre.
Arlette "préfère" se faire casser la gueule verbalement.

La visite :

C'est la visite des "chefs", Arlette et Christian.
L'une va sur le terrain des gens du voyage, dans leurs caravanes. L'autre va chez les familles de paralysés IMC.

La participation active au concours de belote :

François (Perf.) : "quelques familles se sont engagées à contribuer au concours de belote organisé par la coopérative de la classe, ainsi qu'à tout autre projet pour lequel je les solliciterai".

La présence à certaines réunions de synthèse :

Chez Christian au SSES et chez Serge à l'EREA :
"Quelles que soient nos structures de travail et nos fonctionnements institutionnels nous pensons que la rencontre avec les famille est nécessaire".

Pour conclure, nous pouvons dire avec Alice MILLER in "C'est pour ton bien" (Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant) Aubier :
"L'opinion publique est loin d'avoir pris conscience que ce qui arrivait à l'enfant, dans les premières années de sa vie, se répercuterait inévitablement sur l'ensemble de la société... La pratique politique, juridique, ou psychiatrique reste fortement dominée par des représentations moyen-âgeuses, toutes pénétrées de projections du principe du Mal".

Synthèse réalisée par :

Anne-Marie DJEGHMOUM
34, rue A. France
69800 - St-PRIEST

La vipère se faufile sous mes draps
Elle en sort pour venir dans mes bras
Elle dort jusqu'à l'aube
Puis elle vient me réveiller
En me donnant son venin.

Et je me réveille en criant:
«Maman, papa! Papa, maman!»
Et je me suis rendu compte
Que j'étais sous mon lit.

Stéphanie CM2



Du côté des Parents

François VETTER, nous livre, lui aussi, sa réaction :

"A sujet de la synthèse, une fois de plus, CHAPEAU !

Ca se tient, ça se lit, même si je pense que pour le non-initié, ça doit être un peu ardu par moments. C'est cohérent et complet.

J'ai un petit regret néanmoins, par rapport à ce texte : tel que tu en parles, les rapports avec les parents semblent toujours problématiques à un degré ou à un autre. C'est là que je lève le doigt : "S'il vous plaît M'sieur, y'a aussi des cas où ça se passe pas trop mal avec les parents !".

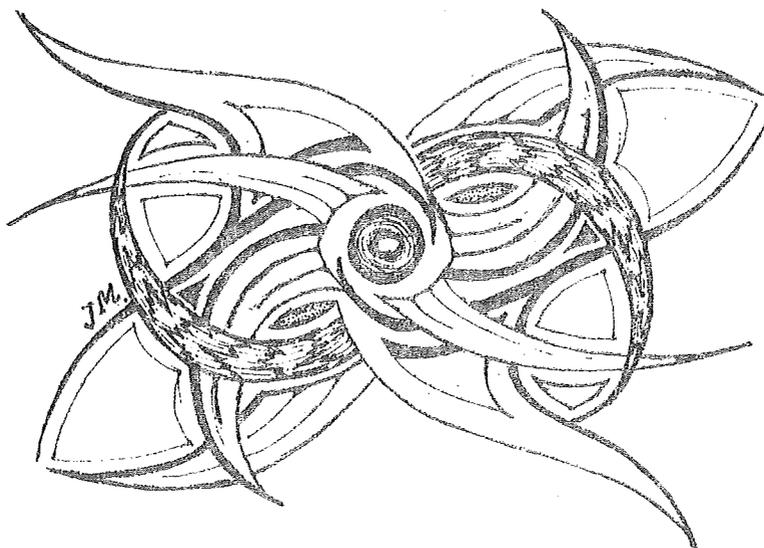
Dans ma classe de cette année, il y a trois familles avec lesquelles les relations sont inexistantes, par refus de la part des parents, une où elles sont difficiles pour des raisons essentiellement linguistiques (parents polonais parlant très mal le français). Avec les six autres, les rapports sont bons ou très bons ; surtout depuis notre concours de belote qui a eu lieu juste avant les congés de février, au profit de la coopérative de la classe.

C'est fou ce que ça rapproche de passer une nuit au bar, en compagnie des parents d'élèves. Au fil de la nuit, les barrières tombent une à une. On commence par plaisanter, on continue par parler de soi, de sa famille, des gosses (des siens, des autres), on oublie de se vouvoyer... et on se sépare (presque ?) copains. Au bout du compte, le bénéfice de l'opération sera autant financier que relationnel. Avec ceux qui étaient là, mes échanges d'institut à parents seront beaucoup plus faciles à l'avenir, car ils reposeront sur une estime réciproque.

Tout ça pour dire que j'investis pas mal dans la coopération avec les parents, pour les retombées positives que ça finit toujours par avoir sur le climat pédagogique ; tout en étant conscient que cette année, ça a été de la tarte, vu qu'au départ j'avais un consensus positif sur lequel j'ai pu construire, ce qui n'est, malheureusement, pas la règle générale.

Encore un mot : même les années difficiles, ça a toujours marché avec certains, à condition que je m'adresse aux parents dans le cadre d'un projet dans lequel ils se sentent impliqués, tout le problème consistant à trouver ce projet susceptible de les mobiliser et à faire passer la première information.

N'empêche que quand les parents réalisent que je fais appel à leurs compétences pour m'aider dans une réalisation, au profit de leurs gosses, ça les valorise méchamment, et ça leur donne des ailes".



Couverture du
journal:
"JE SUIS COMME
JE SUIS"
SES. BOURG LES
VALENCE

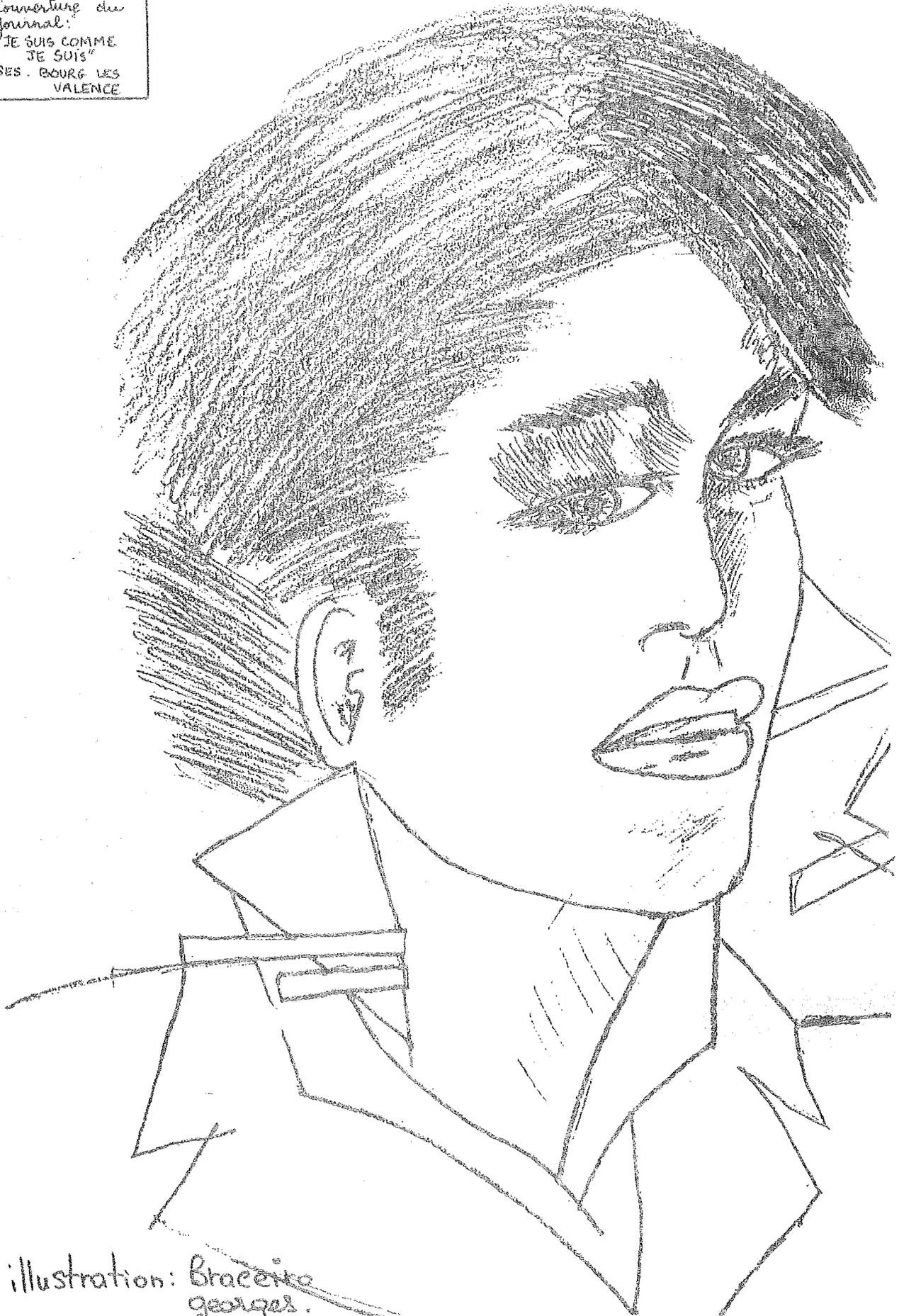


illustration: Bracero
georges.

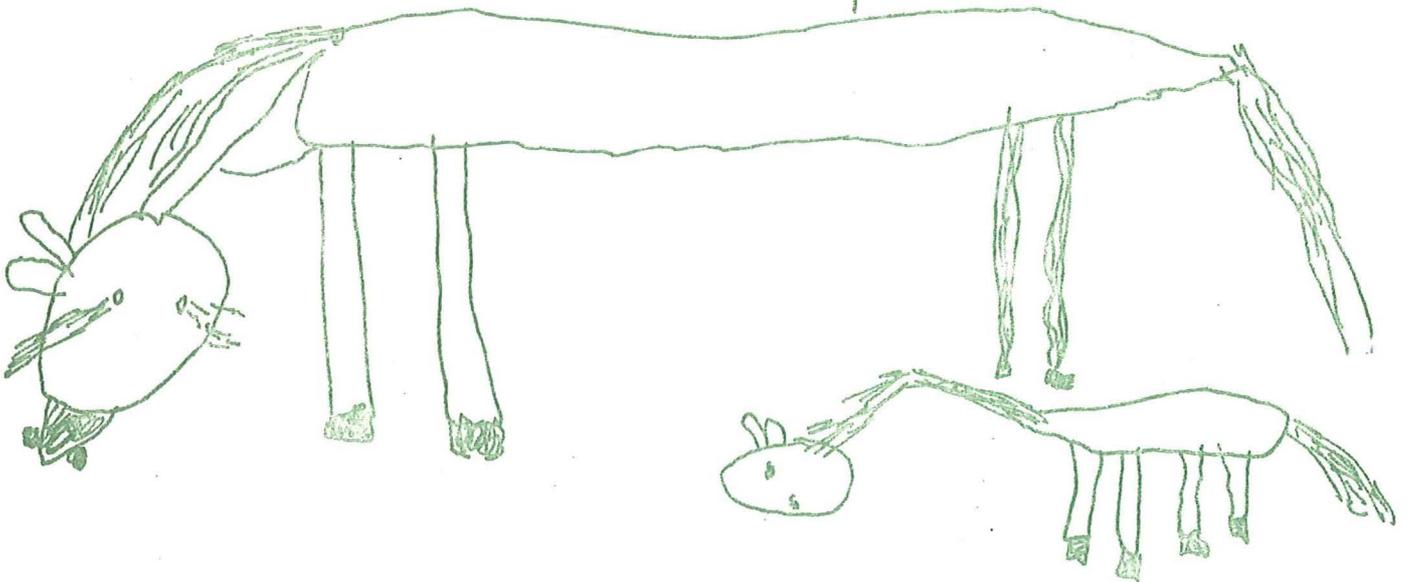
PONEYS

D'APRES NATURE

Ces dessins ont été obtenus après de multiples essais faits au retour de la visite aux poneys. Nous avons emmené un papier et un carton pour dessiner sur place en regardant : un poney a 4 pattes, 2 oreilles, il y a un cou, des sabots, une crinière...

Janine Charron
Rue de la Rochelle
72160 CONNERRE

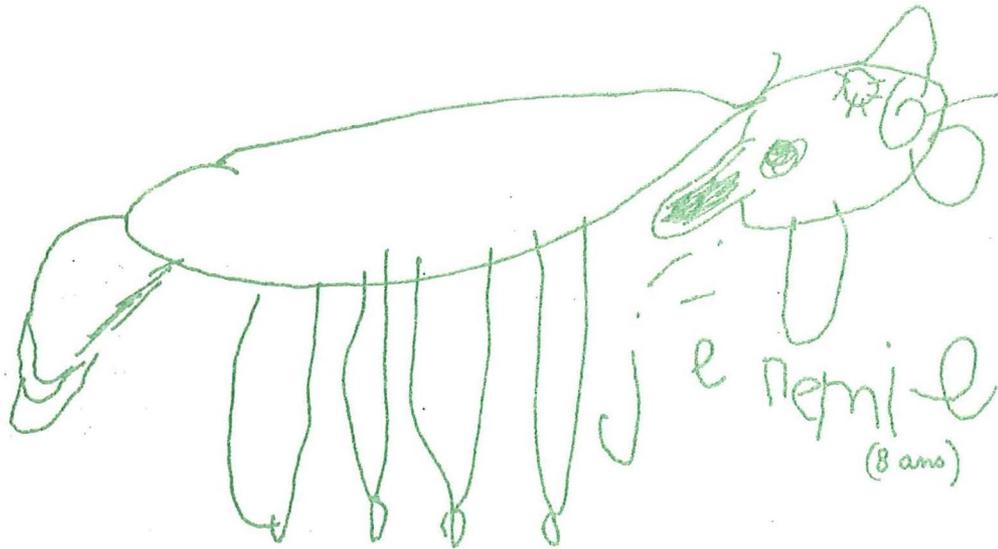
dominique
(9 ans)



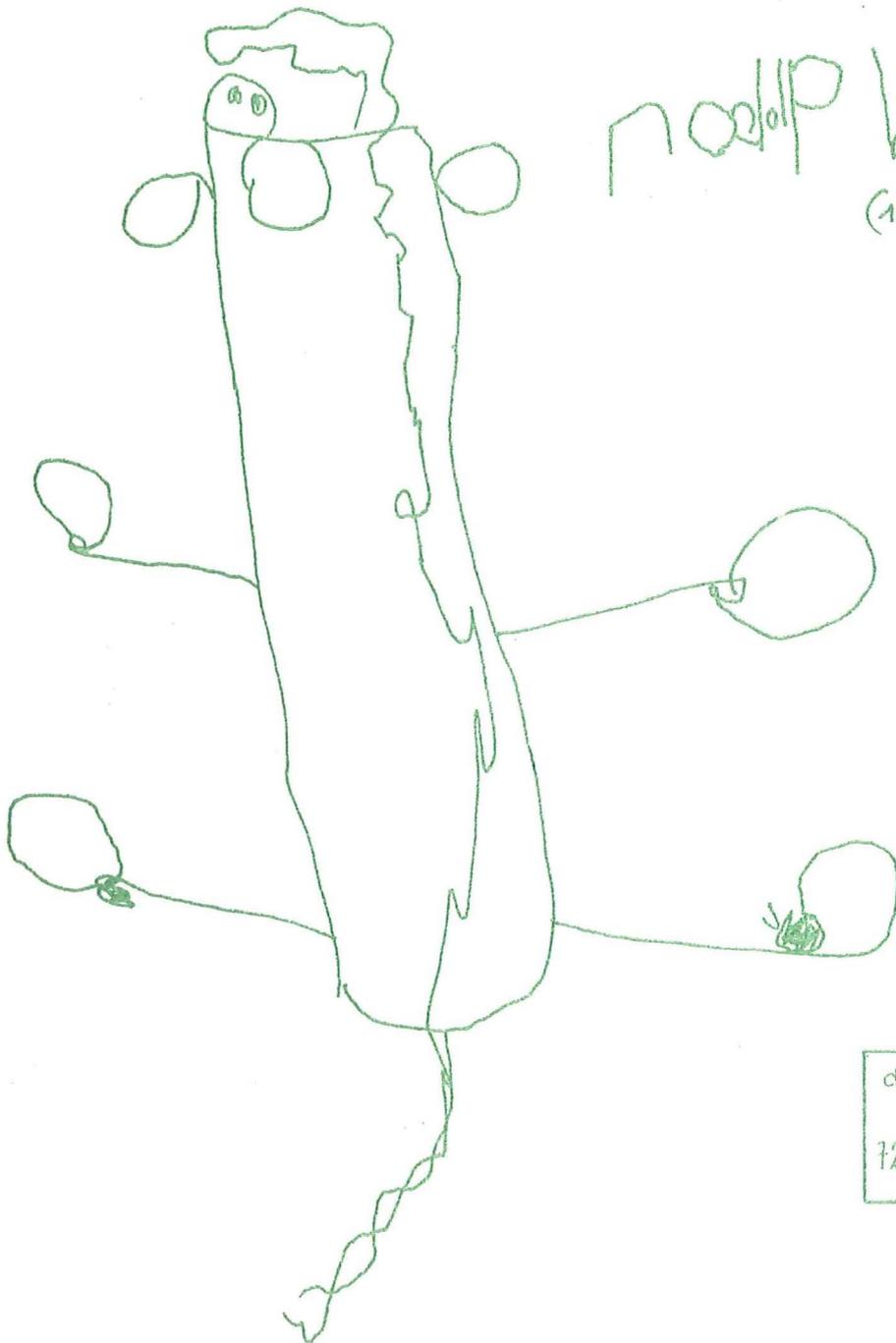
classe 5
IME
72250 Parigné
l'Évêque

ernat
(9 ans)



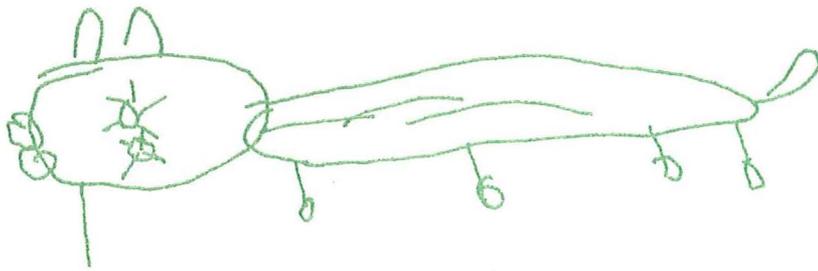


J e Reptile
(8 ans)



nathalie
(10 ans)

classe 5
IME
72250 Brigné
l'Evêque



christelle (8ans)

Ludovic
(9 ans)

classe 5
IME
72250 Parigné
l'Évêque



johnny
(7 ans)

POESIE

A MANIÈRE
LA MAURICE DE
CARÊME

Le chatin compte ses oiseaux .

Et ne retrouve pas son compte :

Il manque aujourd'hui trois maineaux,
un pinson et quatre colombes .

Ils ont volé si haut, la nuit,

volés si haut, les étourdis,

Qu'à l'aube, ils n'ont plus trouvé trace
de notre terre dans l'espace .

Sourou qu'une étoile filante

Les prenne sur sa queue brillante
et les ramène ! il fait si doux
quand les oiseaux chantent pour nous .

T'as vu ma bobine ?

A l'école, nous avons du matériel vidéo : un caméscope (16.000 F) et un magnétoscope de salon (6.000 F).

Je correspond avec une classe de CM qui pratique depuis trois ans l'échange de cassettes-vidéo. Nous échangeons par ailleurs, tout ce qui se passe dans la classe (recherches en maths, exposés, enquêtes...), au moyen de lettres individuelles ou collectives, de montages audio-visuels, de cassettes sonores.

INTERET DU TRAVAIL EN VIDEO

1. L'image

Les enfants se voient à la télé. Ils questionnent, se renseignent, s'éveillent à la technique. Ils décortiquent et étudient l'image grâce au retour en arrière ou à l'avance, et à la touche "Pause". Ils peuvent mieux étudier et comprendre ce qu'est un zoom, un grand-angle, un travelling ou un fondu.

2. Le son

Est-il bon ? que peut-on faire pour qu'il soit meilleur ? on peut brancher un micro extérieur, uni-directionnel ou multi-directionnel.

3. Démystification de la télévision

On se voit, on comprend, on peut en faire autant.

QUE PEUT APPORTER UN ECHANGE DE CASSETTES VIDEO A LA CORRESPONDANCE SCOLAIRE ?

1. Les échanges

Ils ont lieu toutes les 2 à 3 semaines. Nous avons déjà envoyé un montage sur la classe et l'école, le village, les activités liées à la classe : sportives (canoë, athlétisme); culturelles (sorties); et éducatives (recherche, dessin, travail manuel, expériences)

Les enfants se voient et se critiquent. Nous tournons des séquences de 15 à 30 minutes, pas plus.

Nous travaillons le son, nous avons acheté un micro et un casque.

Nous travaillons l'image ; nous avons acheté un pied.

Nous prévoyons l'achat d'une titreuse et d'une multi-prise "Péritel" pour mixer, grâce à l'incrustateur, l'image et les titres créés à l'ordinateur ; achat d'une batterie de deux heures pour éviter la recharge en cours d'enquête, et d'un micro-cravatte pour préparer notre premier journal télévisé de la classe.

J'avais peur qu'avec les échanges de cassettes vidéo, les enfants n'aient plus rien à se dire. Ce n'est pas le cas. Les activités sont complémentaires :

l'enfant écrira à son correspondant : "J'ai fait du canoë et le montage montrera le groupe avec chaque individu dans cette activité.

2. Problèmes

Le maniement de la caméra est délicat. Il ne faut pas faire d'erreur, le matériel coûte cher.

Il est impossible de travailler à plus de 4 ou 5. Il faut donc effectuer les prises de vue après la classe.

Il faut savoir régler un poste de télévision et un magnétoscope. Ce n'est pas évident ! Il faut savoir lire... et comprendre.

Il faut éviter la pluie, la poussière, et avoir un local pour préparer le montage.

Nous utilisons les cassettes VHS C et VHS qui sont compatibles.

Les enfants filment ; ensuite, le groupe chargé du montage, décide de ce qui va rester : nous ne gardons que ce qui intéresse le groupe. La cassette VHS C sera utilisée à nouveau pour d'autres enquêtes.

Il nous manque encore un gros magnétoscope pour mettre le son (commentaire sur la bande enregistrée) (prix approximatif : 10.000 F).

3. Avantages

C'est plus vivant. On se rend mieux compte de ce qui se passe dans la classe.

Il y a incitation à reproduire des expériences, des dessins faits dans l'autre classe.
Ce travail implique la construction d'un scénario,

l'étude du son et de l'image, la création d'une vidéothèque qui complète la BDC (Bibliothèque-Centre-Documentaire).

*

BIBLIOGRAPHIE :

Pourquoi-comment :

- "Des activités audio-visuelles dans une pédagogie de l'expression et de la communication".

L'éducateur :

- n° 3 (83/84) : 2 articles sur la photo en classe
- n° 5 "La parole d'enfants ou la parole aux enfants" ; "Utilisation de la vidéo en 5ème".
- n° 9/10 "La vidéo, pour quoi faire ?"
- n° 13/14 "Réaliser un coin auditorium"
- n° 15 "Radio libre au marché"

- n° 2 (84/85) : "communiquer : un comportement indispensable"
- n° 4 : 2 articles sur la télévision
- n° 7 "La vidéo, ça existe".

- n° 6 (85/86) "Le choix d'un équipement vidéo en VHS".

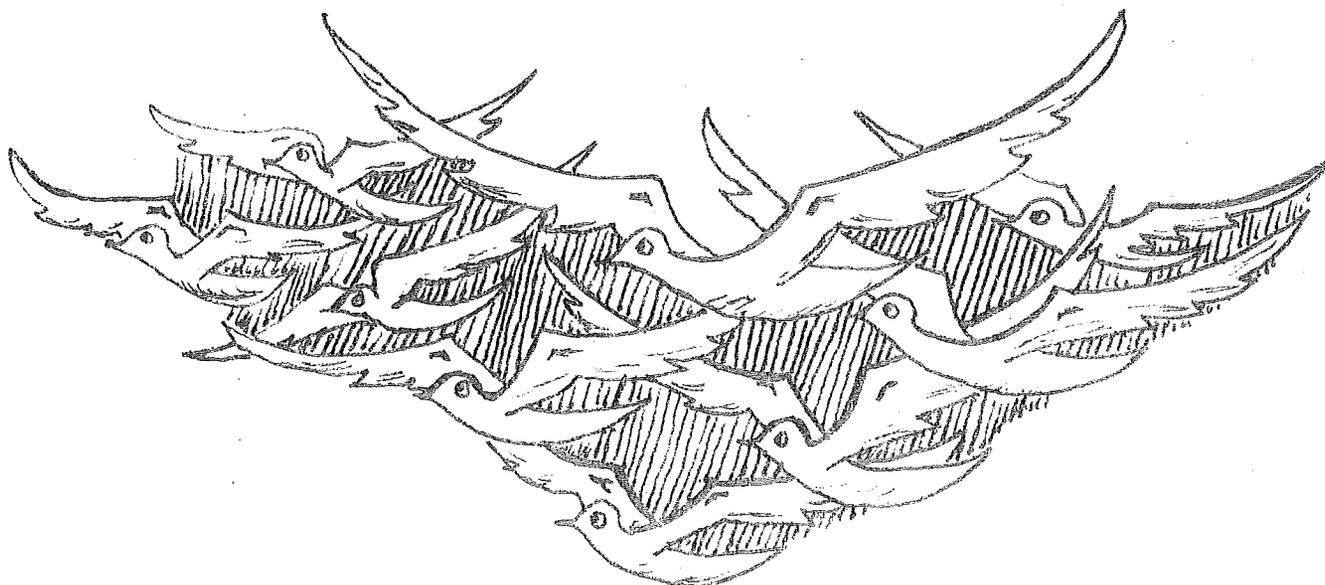
CHANTIERS :

Dossier n° 15 "Utilisations pédagogiques du magnétoscope en SES".

N° 5 (janvier 86) : "TV : branchés ?" Adrien Pittion-Rossillon.

Abonnement indispensable : Techniques audio-visuelles
bulletin du secteur audio-visuel de l'ICEM
Pierre GUERIN, BP. 14 - 10300 Ste-SAVINE
40 F. CCP Y. Chalard, CISCS Limoges 2180.54 S

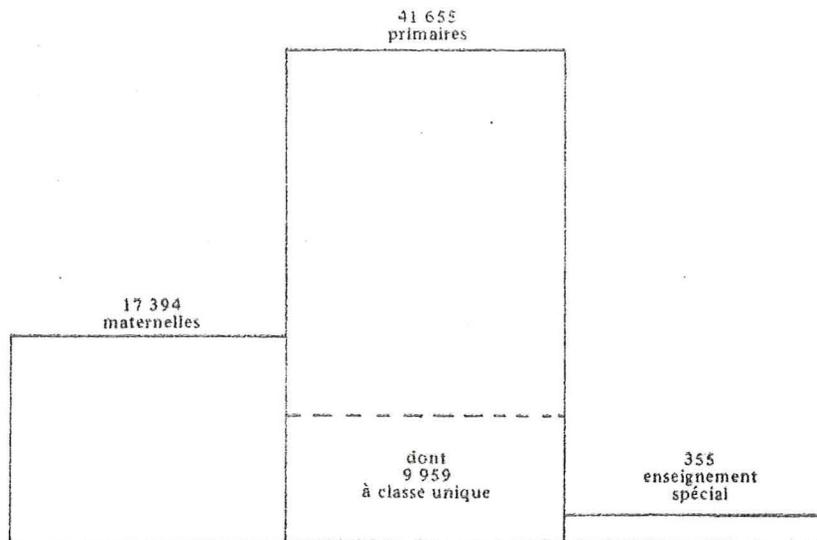
Jean-Luc SERRES
Ecole Publique
24230 - St-ANTOINE de BREUIL H



CHIFFRES UTILES

Quelques données de base

• *Établissements scolaires publics du premier degré.* Ils sont au nombre de 59 504, répartis selon le tableau suivant :



Source : SPRESE-ministère de l'Éducation nationale.

• *Les élèves de l'enseignement primaire (France métropolitaine et DOM-TOM, public et privé, 6 700 000 enfants au total).*

	Public	Privé
Préélémentaire	2 200 000	322 000
Élémentaire	3 600 000	630 000
Enseignement spécial	80 932	5 079

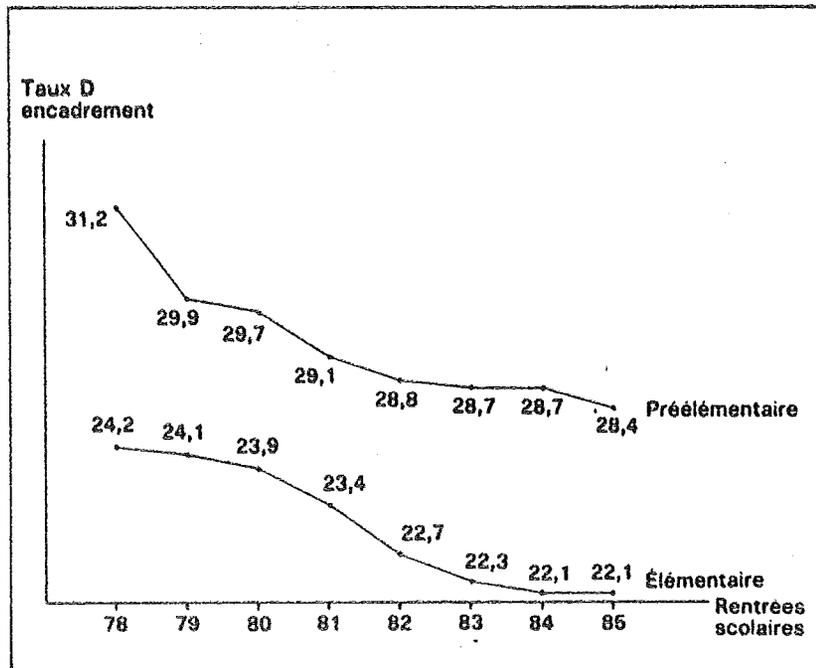
Source : SPRESE ministère de l'Éducation nationale.

• *Pourcentage d'enfants scolarisés dans l'enseignement préélémentaire (public et privé, France métropolitaine).*

	1960-1961	1980-1981	1985-1986
2 ans	9,9	35,7	32,0
3 ans	36,0	89,9	94,0
4 ans	62,6	100,0	100,0
5 ans	91,4	100,0	100,0
Ensemble 2 à 5 ans	50,0	81,5	80,6

Source : SPRESE-ministère de l'Éducation nationale.

• *Évolution du taux d'encadrement du premier degré public (France métropolitaine).*



Source : *École libératrice*, n° 19, 8 février 1986.

• *Les élèves de nationalité étrangère dans l'enseignement primaire : 10,4 % de la population scolaire, soit 706 269 élèves en 1983-1984.*

Répartition par nationalité en France métropolitaine :

	Public	Privé	Total	en %
Algériens	200 415	4 087	204 502	29,0
Marocains	125 856	2 017	127 873	18,1
Tunisiens	46 125	691	46 816	6,6
Autres pays d'Afrique :				
- Francophones	24 383	798	25 181	3,6
- Non francophones	6 929	174	7 103	1,0
Espagnols	23 204	1 909	25 113	3,6
Portugais	134 946	7 270	142 216	20,1
Italiens	17 795	916	18 711	2,6
Yougoslaves	9 800	237	10 037	1,4
Autres pays de la CEE	5 603	922	6 525	0,9
Turcs	41 518	752	42 270	6,0
Sud-Est asiatique	29 053	1 564	30 617	4,3
Autres	17 282	2 023	19 305	2,8
Total	682 909	23 360	706 269	100,0
% du total d'élèves	11,7	2,4	10,4	

L'information concernant la répartition selon le sexe n'a pas été demandée en 1983-1984.

Source : SPRESE-ministère de l'Éducation nationale.

Premier degré public (moyenne nationale : 11,1 %). Répartition des enfants étrangers selon quelques départements :

Paris	30,81 %	Alpes-Maritimes	13,33 %
Rhône	23,27 %	Bas-Rhin	13,14 %
Doubs	18,84 %	Drôme	12,39 %
Essonne	13,89 %	Nord	10,37 %
Puy-de-Dôme	13,67 %	Vosges	10,11 %

Source : Rapport Berque, *L'immigration à l'école de la République*, Paris, La Documentation Française, 1985.

La scolarité des enfants du primaire

* Évolution des taux de redoublement (en %) au CP et au CM2 (France métropolitaine).

	1970- 1971	1975- 1976	1980- 1981	1982- 1983	1983- 1984
<i>Cours préparatoire</i>					
Public	18,6	15,0	13,7	13,1	12,0
Privé	10,3	9,4	8,5	8,4	7,6
Total	17,6	14,3	13,0	12,4	11,4
<i>Cours moyen 2^e année</i>					
Public	15,4	10,6	9,9	9,8	8,3
Privé	13,1	10,7	10,1	10,8	9,9
Total	15,0	10,6	9,9	9,9	8,6

* Déroulement de la scolarité selon le sexe (en %), du CP en sixième, de 1978-1979 à 1983-1984 (France métropolitaine, public et privé).

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e	Autre	Total
<i>1978-1979</i>								
Garçons	100,0							100,0
Filles	100,0							100,0
Total	100,0							100,0
<i>1979-1980</i>								
Garçons	14,6	84,2	0,2	ε		1,0		100,0
Filles	11,6	87,5	0,3	—		0,6		100,0
Total	13,1	85,8	0,2	ε		0,9		100,0
<i>1980-1981</i>								
Garçons	1,4	18,6	77,7	0,6	ε	1,7		100,0
Filles	1,0	15,9	81,3	0,7	ε	1,1		100,0
Total	1,2	17,3	79,5	0,6	ε	1,4		100,0
<i>1981-1982</i>								
Garçons	0,1	3,2	21,3	72,7	0,5	2,2		100,0
Filles	0,1	2,3	18,7	77,0	0,6	1,3		100,0
Total	0,1	2,8	20,0	74,8	0,6	1,8		100,0
<i>1982-1983</i>								
Garçons	ε	0,3	5,1	24,6	66,7	0,7	2,6	100,0
Filles	—	0,2	4,0	20,6	72,9	0,8	1,5	100,0
Total	ε	0,3	4,5	22,6	69,8	0,8	2,0	100,0
<i>1983-1984</i>								
Garçons	ε	0,1	0,7	7,2	27,2	62,4	2,4	100,0
Filles	—	ε	0,5	5,2	23,5	69,1	1,7	100,0
Total	ε	0,1	0,6	6,2	25,3	65,7	2,0	100,0

• *Scolarité des enfants selon le niveau d'études des parents.*

Pourcentage d'élèves admis en sixième sans redoublement :

	Primaire	1 ^{er} cycle général et techn. court	2 ^e cycle général et techn. long	Post-bac	Total
Cadres sup. et prof. libérales	—	81,8	87,0	94,6	92,6
Cadres moyens	58,5	80,0	86,6	92,7	83,3
Armée, police	69,7	72,4	90,8	—	76,4
Artisans et commerçants	65,2	76,0	85,0	—	72,3
Employés	58,1	75,6	88,4	—	71,0
Contremaîtres	65,8	80,5	80,4	—	70,3
Agriculteurs exploitants	63,4	77,5	87,5	—	67,6
Ouvriers qualifiés	57,2	68,4	80,4	—	61,7
Ouvriers non qualifiés, personnel de service, non actifs et divers, salariés agricoles	45,3	63,4	66,0	—	50,6
Total	53,6	73,0*	85,9**	94,1	67,6

* Dont 1^{er} cycle général : 75,6, et technique court : 71,1.
** Dont 2^e cycle général : 85,6, et technique long : 86,6.

Différence d'admission en sixième sans redoublement entre élèves français et élèves étrangers (en %) :

Taille de la famille :	Enfants d'ouvriers qualifiés			Enfants d'ouvriers non qualifiés		
	1 à 3 enfants	4 enfants et plus	Total	1 à 3 enfants	4 enfants et plus	Total
Élèves étrangers	56,7	46,1	51,6	42,4	34,5	37,5
Élèves français	65,4	41,9	61,5	56,6	34,2	50,1

Source : SPRESE-ministère de l'Éducation nationale.

• *Les maîtres de l'enseignement primaire public (France métropolitaine et DOM-TOM).*

	Nombre de maîtres	dont % de femmes
<i>École maternelle</i>		
Directeurs	16 602	99,1
Instituteurs	56 400	96,1
<i>École primaire</i>		
Directeurs	43 016	53,3
Instituteurs	130 741	73,0
<i>Enseignement spécial</i>		
Directeurs	1 310	33,5
Instituteurs	15 686	63,0
Psychologues	2 522	62,6
Rééducateurs	4 360	70,0
<i>Remplaçants</i>	21 067	69,4

Ces chiffres sont
extraits du livre:
LES INSTITS
de Nicole GAUTHIER
Catherine GUIGON
Maurice A. GUILLOT
au SEUIL.

pages coopératives

Dans ces pages :

- Les activités de la commission
- Les fiches entraide pratique
- Des informations, notes de lectures, courriers...

Adresse de l'équipe
de coordination :

Patrick ROBO
24 rue Voltaire
34500 BÉZIERS

A qui adresser votre courrier ?

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Michel FÈVRE, 48 rue Camille Desmoulins
94600 CHOISY-LE-ROI

ARTICLES POUR CHANTIERS ET EXPRESSION DES JEUNES

Michel LOICHOT, 12 rue L.-Blériot
77100 MEAUX

EXPRESSION DES ADULTES

Michel ALBERT, Massais
79159 ARGENTON CHATEAU

ALBUMS DE LECTURE

Frédéric LESPINASSE
3, rue Armand Payot
30490 MONTFRIN

PHOTOS

Daniel VILLEBASSE, 35 rue Neuve
59200 TOURCOING

CORRESPONDANCE SCOLAIRE

Bruno SCHILLIGER, 4 rue L. Brière
78460 CHEVREUSE

NOTES DE LECTURE

Adrien PITTION ROSSILLON
3 Villa Violet, 75015 PARIS

ABONNEMENTS ET COMMANDES

Monique et Jean MÉRIC
10 rue de Lyon
33700 MÉRIGNAC

Siège social A.E.M.T.E.S.

35 rue Neuve
59200 TOURCOING

à servir à (nom, prénom, adresse, code) :

A B O N N E Z - V O U S	_____

Paiement
à l'ordre de
A.E.M.T.E.S.
C.C.P. 915.85 U LILLE

Abonnements 86/87 - 12 n^{os} - 150 F (Étranger 180 FF) _____

Dons - Soutiens (A.E.M.T.E.S.)..... _____

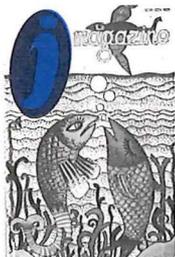
Bulletin à renvoyer à :

J. et M. MÉRIC
10 rue de Lyon
33700 MÉRIGNAC

À **CHANTIERS 1986-87**

Total _____

J magazine (pour les 5-8 ans)



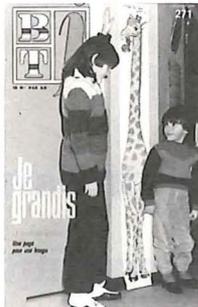
Pour les enfants qui commencent à lire : lire pour le plaisir, lire pour s'amuser, lire pour savoir, lire pour faire (fabriquer, construire, cuisiner, jouer...).

32 pages sous couverture cartonnée, toutes en couleur.

10 numéros par an
(32 pages)

France : 105 F
Étranger : 133 FF

BTJ (pour les 8-12 ans)



Une documentation qui répond aux intérêts des enfants de cet âge, sur les sujets qui les préoccupent ; des textes bien à leur portée et abondamment illustrés en couleur et en noir. Et une partie magazine encore améliorée pour stimuler l'expression et la curiosité.

15 numéros par an
(32 pages)

France : 156 F
Étranger : 198 FF

DITS ET VÉCUS POPULAIRES



Des albums qui valorisent l'expression populaire par l'édition de productions spontanées ou élaborées témoignant aussi bien de la tradition orale que de l'actualité vécue.

6 titres par an
(24 pages)

France : 73 F
Étranger : 64 FF

BT Son (audiovisuel - pour tous)



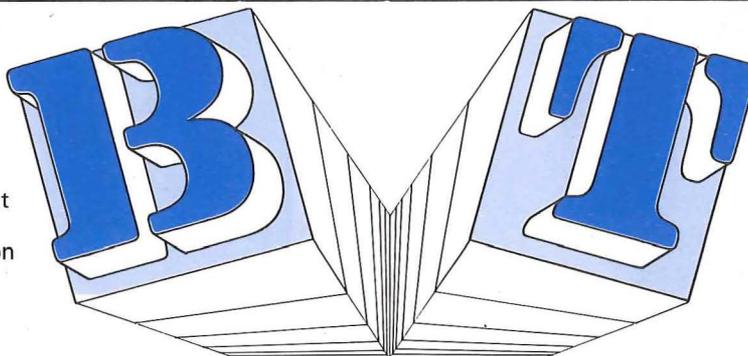
Chaque numéro comporte 12 diapos, 1 livret de travail et 1 cassette avec tops de synchronisation-vues et un coffret.

4 numéros par an

France : 320 F
Étranger : 258 FF

BT (C.M. et 1^{er} cycle)

Une documentation directement compréhensible par les jeunes lecteurs du fait de sa préparation et de sa mise au point.



- Plus d'espace : format 21 x 21
 - Plus de pages : 48 pages
 - Plus de couleurs
- France : 189 F
Étranger : 231 FF
10 numéros par an

PÉRISCOPE

Une collection d'albums documentaires, dans le prolongement de la « B.T. », mais permettant une vision plus large.

5 titres par an
(48 pages)

France : 173 F
Étranger : 157 FF



HISTOIRE DE
REPÈRES
SPHÈRES



BT2 (pour tous, étudiants, adultes...)

Une documentation qui fait le point sur les questions et les problèmes de notre temps.

10 numéros par an
48 pages dont 8 en quadrichromie)

France : 138 F
Étranger : 165 FF

Supplément SBT

(même niveau que BT)

Livré en supplément facultatif à B.T., il apporte des documents divers, des thèmes d'étude pour les disciplines d'éveil.

10 numéros par an
SBT (24 pages) + BT

France : 274 F
Étranger : 344 FF



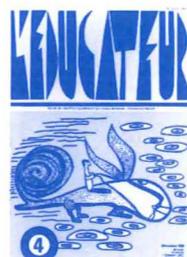
CRÉATIONS

(pour tous : enseignants, adolescents, adultes...)

Une revue ouverte à toutes les formes d'expression.

6 numéros par an
(32 pages)

France : 144 F
Étranger : 167 FF



L'ÉDUCATEUR

(pour les enseignants 1^{er} et 2^e degré)

La revue pédagogique de l'I.C.E.M. se veut être un outil d'entraide, pour l'évolution des pratiques pédagogiques, dans une perspective ouverte par C. Freinet.

15 parutions par an

France : 172 F
Étranger : 239 FF

LES OMBRES DE NOTRE CORPS

%%%%%%%%%

Beaucoup de soleil sur un sol régulier et clair ou sur un mur... Tu t'amuses avec ton ombre.

Tu peux agrandir ou raccourcir ton ombre.

Tu peux imiter des personnes : un sportif, un cow-boy, un musicien, un danseur...

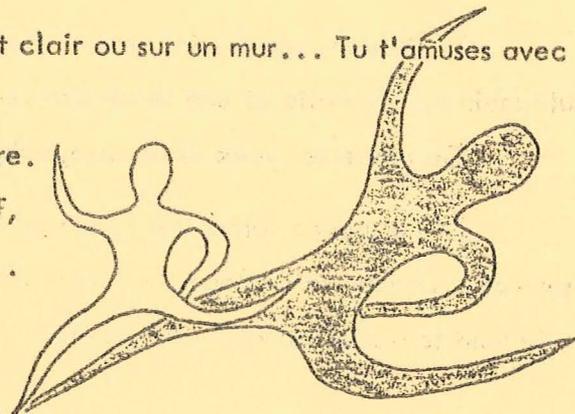
Tu peux imiter un objet, un animal...

On peut aussi chercher en groupe :

en inventant des règles ; les ombres ne doivent pas se couper, se toucher, etc...

en faisant l'ombre d'un groupe : personnage à 6 bras, à 2 têtes, à 3 jambes...

Tu peux dessiner les contours de l'ombre de tes camarades...



F.T.C.Education corporelle (P.E.M.F.)

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

JEUX D'AVEUGLES

%%%%%%%%%

1/ LA RONDE ELASTIQUE : En ronde, étirement jusqu'à un unique contact avec le bout des doigts. Rassemblement au centre avec le moins d'espace possible.

2/ LA VOITURE : Une voiture aveugle est guidée par un doigt sur l'épaule droite pour la faire tourner à droite ; un doigt sur l'épaule gauche pour la faire aller à gauche. Un doigt sur le haut du dos pour avancer et un doigt sur le bas du dos pour s'arrêter.

3/ L'AVEUGLE ET LE MUSICIEN : L'aveugle se déplace guidé par un guide -musicien qui l'appelle par un cri, un murmure, un son...

4/ LES SIRENES : Deux groupes de sirènes attirent par leur chant un Ulysse aveugle.

5/ DECOUVRIR L'OBJET : Yeux bandés et mains dans le dos, il faut deviner avec le reste du corps la nature de l'objet qu'on touche : chaise, stylo, verre ...

suite f.1.403

ART ENFANTIN

o
o
o
o
o

1.401

HISTOIRE DE NOEUDS

%%%%%%%%%

1/ Debout, serrés, les bras en l'air, yeux fermés, chaque membre du groupe prend une seule main sur sa droite et une seule main sur sa gauche. Aucune main ne doit rester libre.

On ouvre les yeux et on essaye de défaire le noeud sans lâcher les mains.

2/ Le groupe forme une ronde en se tenant la main. Sans changer la position des mains serrées, chacun se déplace pour faire un noeud inextricable. Se déplacer lentement sans dureté. Quand le noeud est fait, on le défait pour retrouver la ronde originelle.

3/ Même exercice que le 2/ mais le tout se fait les yeux fermés.

Pour tous ces jeux, donner des consignes de silence, de respect de l'autre, de non-forçage...

Mimi Schotte (37)

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

ART ENFANTIN

o
o
o
o
o

1.403

JEUX D'AVEUGLES

%%%%%%%%%

(suite)

6/ AVEUGLES ET STATUES: Faire deux équipes. Les guides prononcent les noms des aveugles qui doivent marcher vers eux. Les guides changent de position en continuant à appeler. Pour s'arrêter, ils appellent de plus en plus doucement, l'aveugle rejoint le guide qui prend son aveugle par la main. Les guides forment alors une seule sculpture avec les aveugles qui se touchent tous.

Les guides reproduisent à distance la même sculpture en prenant la place de leur aveugle. Le meneur de jeu amène les aveugles près de la nouvelle sculpture. Chaque aveugle doit reconnaître son propre guide; s'il le reconnaît, il lui dit son nom et l'aveugle quitte alors le jeu.

7/ PARCOURS D'AVEUGLES: Un guide mène son aveugle sur un parcours, il lui fait toucher, sentir, goûter tout élément sur le parcours (bois, mur, herbe, café, carrelage...)

Mireille Ripert (21) Mimi Schotte (37)

Cette rubrique vous est ouverte ! N'hésitez pas à rédiger à propos de Chantiers, d'un article, d'un appel ... A vous lire !

A PROPOS DES FEUX article de B.SCHILLIGER dans Chantiers 3/4 page 19.

François VETTER à Bruno SCHILLIGER :

Tes histoires de feux de circulation m'ont donné envie d'essayer. (feux de circulation - monnaie intérieure). On va commencer ces jours-ci, mais sans monnaie intérieure, ce qui veut dire que le système des sanctions ne sera pas le même. On va se payer une tranche de tâtonnements plus ou moins longs. Proposition allant être mise à l'essai (conseil de la semaine dernière) : "Aller au coin pendant 5 mn" (!!). Je n'étais et ne suis toujours pas pour, mais je vais les laisser essayer sur une semaine. Ils verront bien ce que ça donne.

A propos de monnaie intérieure, je suis de ceux que le principe même dérange mais que l'institution intéresse néanmoins, ce qui veut dire concrètement que je suis en train de chercher un compromis que je serais en mesure d'assumer. Je tiens à préciser que je ne suis pas d'accord avec toi quand tu as l'air de ne pas croire au travail gratuit : le bénévolat ça existe et je suis pour, dans certaines limites. Quand tu demandes qui serait prêt à aller bosser à l'oeil, je réponds "moi", mais dans un autre type de société où les rapports ne seraient pas basés sur des comptes d'apothicaires mais tout simplement sur une application macroscopique des principes coopératifs qui marchent en petits groupes. Je n'en suis pas à confondre mes rêves avec les réalités, mais il est sûr que ça influe sur ma démarche pédagogique.

Par ailleurs, je ressens la démarche d'apprentissage et d'aculturation comme une démarche profondément gratuite : Quand quelque chose m'intéresse, je n'ai pas besoin de carotte pour avoir envie d'approfondir et d'en apprendre davantage. Bien sûr, c'est affaire de motivations intrinsèques et de maturité, les deux faisant souvent défaut chez nos gosses. Question : Le fait d'être "salaarié" pour apprendre permet-il l'émergence de ce type de motivations et la maturation dans le sens "prise en charge de soi" ?

ETATS D'AME - VIOLENCE article de M.VERDIER dans Chantiers 3/4 page 33.

François VETTER à Michel VERDIER :

"Que ceux qui ont frappé une seule fois sortent"

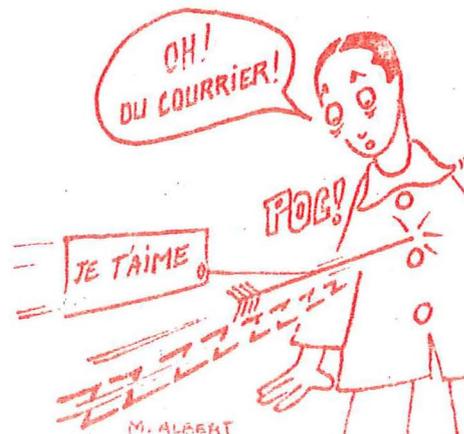
Je me serais levé et je serais sorti avec toi ...et je me demande combien seraient restés assis au bout d'un moment. Je ne suis pas pour la violence, mais je te suis tout à fait. Je vais jusqu'à dire que dans certains cas, la violence est incontournable avec certains gosses. Les institutions coopératives finissent toujours par fonctionner (pour l'instant, en ce qui me concerne...) mais seulement quand les gamins sont prêts à jouer le jeu. Et quand ils arrivent en ayant vécu des années sur le mode de la violence, ça passe pour certains par la nécessité que je leur montre qu'en fin de compte c'est moi "le maître". Et vous, comment faites-vous ?

U N A P P E L

"Je travaille avec des déficients profonds et aimerait échanger avec des personnes qui travaillent avec la même catégorie d'enfants. Echanger, car je me sens bien isolée."

Contactez VITE

Annie BALLAY
IME Méons
Centre ADAPEI
16 rue du Président Coty
42100 - ST ETIENNE



ET VOILA POURQUOI ILS NE SAVENT PAS LIRE?
Hélène HUOT - Ed Minerve 1985.

A la lecture de ce livre, vous apprendrez, vous enseignants, que vous avez un savoir "insuffisant et inadéquat", que vous "ne connaissez rien à l'orthographe", que vous "manquez de connaissances grammaticales les plus élémentaires", que vous "ne réussissez pas à rédiger un simple compte-rendu qui soit à la fois clair et concis" et bien d'autres choses.

Vous y apprendrez que l'auteur ne porte pas franchement dans son coeur des mouvements comme le mouvement Freinet ou les CEMEA (où les enfants ne reçoivent aucune formation intellectuelle ni méthodologique, et dont ils ne retirent pas de connaissances structurées).

Même si sur le fond, nous pouvons trouver des points d'accord avec l'auteur (problèmes des rythmes scolaires, des manuels scolaires, nécessité d'une formation importante pour les enseignants nous ne pouvons accepter son ton destructif, allant au delà de la simple provocation, insultant.

Et voilà pourquoi nous avons été surpris de lire des critiques élogieuses sur ce livre dans l'Éducateur n° 4 - 1987 ...

Et voilà pourquoi nous vous déconseillons d'acheter ce livre qui malgré son titre traite si peu de lecture ...

MAUVAIS LECTEURS POURQUOI ?

Jacques FIJALKOW - P.U.F Collection Pédagogie d'aujourd'hui 1986.

Dans ce livre, Jacques FIJALKOW, professeur de psychologie à l'Université de Toulouse le Mirail, fait un état des différentes recherches menées sur les difficultés des enfants dans leur apprentissage de la lecture.

Il classe ces recherches en 5 chapitres:

- La conception organiciste
- Les déficits instrumentaux cognitifs
- Les troubles affectifs de la personnalité
- Le milieu sociofamilial :
Le handicap socioculturel
- La mise en question de l'école

Dans le sixième chapitre, il énonce neuf principes à "suivre" pour les futures recherches sur le thème des échecs en lecture :

- 1) principe de non-centration sur l'enfant : les difficultés d'apprentissage de la lecture ne sont pas imputables uniquement à l'enfant,
- 2) principe de non-centration sur l'école; idem pour l'école,
- 3) principe d'intégration : nécessité d'intégrer les recherches passées aux recherches futures,
- 4) principe d'étude des interactions enfant/école,
- 5) principe de contradiction : les difficultés d'apprentissage de la lecture sont les conséquences des contradictions enfant/école qui surviennent dans certaines combinaisons des deux types de variables,
- 6) principe de secondarité : l'origine première des difficultés d'apprentissage de la lecture se trouve dans la contradiction enfant/école. De ce principe préalable, résulte donc que la lecture ne peut apparaître que comme un facteur secondaire,
- 7) principe de continuité : les difficultés d'apprentissage de lecture concernent plus ou moins l'ensemble de la population de manière continue,
- 8) principe du déterminisme relatif : éviter de transformer un déterminisme en un fatalisme,
- 9) principe d'ordonnement des recherches.

Même si nous ne sommes pas en accord complet avec l'auteur sur ces 9 principes (et entre autres le principe 6 qui aurait tendance à nier l'aspect culturel de la pratique de lecture), son livre nous est apparu fort intéressant en tant que livre de référence pour tous ceux qui s'interrogent ou qui cherchent des solutions aux difficultés des enfants.

Un seul gros regret : l'auteur qui cite de nombreuses recherches a oublié de nous adjoindre une bibliographie !!!

LU dans CHANTIERS PEDAGOGIQUES DE L'EST

C.P.E. n° 153 :

p.11 : L'art adulte dans la classe. Michel BARRE.

p.35 : fiche F.T.C. Fabriquer une pile.

Deux articles qui m'ont particulièrement intéressé.

Jean-Claude SAPORITO.

Dans CREAMI - INFORMATIONS par Michel FEVRE

Le Centre Régional d'Ile de France pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées (CREAI) a consacré le n°105 de son bulletin CREAMI Informations au compte-rendu des Journées d'Etudes de Mai 86 sur le thème :

EDUCATION SPECIALISEE ET PEDAGOGIE

Un dossier de plus de 150 pages, passionnant à tout point de vue, dont nous reparlerons dans Chantiers.

Ecrire à



Jacques LADSOUS - CREAMI
52 rue Vitruve
75020 PARIS

Quelques informations puisées dans "MIGRANTS NOUVELLES"

- Le CNDP de PARIS (BP 150, 75224 PARIS cedex 05) publie une petite encyclopédie de la musique arabe : "La tradition musicale arabe" (brochure n° Z 2100, 47F port compris)

- De nouveaux livres bilingues :

- + Saïda et les voleurs de soleil (fr-arabe) Messidor - La Farandole 32F50.
- + L'enfant du cacao (fr-portugais-brésilien) même éditeur 49F.

- Essai sur les contes et récits traditionnels d'Afrique Noire :

- + L'arbre à palabres. Chez Hatier, 335 p, 110F.
8 rue d'Assas
75278 PARIS cedex 06

- J' APPRENDS L'ARABE : publié par l'Association des Travailleurs Marocains en France.
(10 R.AFFRE 75018 PARIS - 20F + 10F30 pour l'exemplaire).

Originalité : Les auteurs auraient adopté la méthode globale, ne dissociant pas la lettre de son contexte dans la phrase.

- Nouvelle édition du DOSSIER D'INFORMATION SUR LES MIGRANTS : publiée par le CNDP de PARIS 16F

Cette nouvelle édition prend en compte les modifications de statut apportées par la récente loi sur l'entrée et le séjour des étrangers.

- L'ETRANGER VU PAR L'ENFANT : (actes du colloque UNICEF sur ce thème) est publié chez Flammarion 100F

- HASSAN MASSOUDY, CALLIGRAPHE - préface de M.Tournier, chez Flammarion 95F.

H.Massoudy révèle l'histoire et les secrets de son art.

Pour les parisiens ...sachez qu'il organise des ateliers de calligraphie pour enfants et adultes.

S'adresser aux Editions Dar Al Arab, 9 rue de Clichy 75009 Paris (tél: 45-26-82-33)

Jean-Claude SAPORITO

INFORMATIONS

8.C

Dans Chantiers 3/4 (Novembre-Décembre 86), nous avons publié un texte concernant le transport des élèves dans des véhicules personnels (page 6.C)

François VETTER nous donne ici une autre lecture de ce texte :

L'article dit : "La note de service (...) apporte des 'assouplissements' à l'interdiction de transporter des élèves,..."

Personnellement, je me suis plutôt rendu compte du contraire : Jusqu'ici, pour peu que les élèves et le maître aient été affiliés soit à l'USEP soit à l'OCCE et que les conditions d'assurance et de contrôle du véhicule étaient remplies, il était possible de trimbaler des gamins dans sa bagnole. Ça faisait 4 ans que j'emmenais mes élèves où je voulais, en toute légalité (affiliation OCCE) dans ma camionnette aménagée. Moi aussi, j'ai trouvé que le nouveau texte présentait une ouverture puisqu'il n'est même plus nécessaire d'être affilié à l'un des deux organismes cités pour avoir l'autorisation de transport. En fait je suis tombé de haut, et d'ailleurs, je ne me suis toujours pas ramassé : j'ai essuyé un refus catégorique sous prétexte que dans le nouveau texte figure une mention disant que le transport d'élèves par le maître ne pouvait être qu'une mesure d'exception qui ne pouvait intervenir que quand il n'existe pas de transporteur sur place ou que celui-ci refusait de faire le transport demandé.

J'ai discuté. J'ai lu et relu le texte. J'ai interrogé l'OCCE, le SNI. Partout la même réponse : le texte est très clair sur ce point. Ça veut dire que si je veux aller quelque part avec mes 10 gamins, faut que je loue un car. Moralité, on ne sort plus de notre bled. Alors vous comprenez que si l'un d'entre vous avait eu une autre lecture du texte d'un responsable administratif, ça m'intéresserait drôlement.

Vos avis ?

François VETTER.

LE CENTRE REGIONAL ILE DE FRANCE POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES (CREAI)

vous communique l'organisation

les 22 - 23 MAI 1987

DES JOURNEES D'ETUDES

sur le thème
CULTURES

ET

PRATIQUES SOCIALES

Lieu : Institut Georges Heuyer
150, Av Paul Vaillant Couturier
93330 - NEUILLY SUR MARNE

VERS UNE CLARIFICATION DES CONCEPTS
DE CULTURE, D'ACTION SOCIALE, D'ESPACE SOCIAL

DANS LE CHAMP

DES CROYANCES, DE L'ECOLE, DU TRAVAIL, DE LA SANTE, DE LA JUSTICE, DE LA RUE...

Echanges autour d'expériences

d'éducation, de soins, de communication, de formation

Conférences - Projections - Travaux de Groupe - Spectacle

Contactez

CREAI
52 rue Vitruve
75020 PARIS

S T A G E S

I C E M Pédagogie Freinet

L'été 87 sera pour l'ICEM un moment important de formation. Outre le Congrès prévu fin Août à CLERMONT-FERRAND, de nombreux stages s'organisent. Nous en publierons une liste après les Journées d'Etudes ICEM de BEAUMONT. En attendant voici une première liste indicative ... à suivre avec des compléments.

Stages etc o/

Les Groupes Départementaux de :

- | | | |
|----------------------|----------------------|------------------------|
| * MEURTHE ET MOSELLE | du 9 au 13 Juin | à NANCY (54) |
| * CANTAL | du 6 au 10 Juillet | lieu à fixer |
| * EURE | du 6 au 10 Juillet | lieu à fixer |
| * HERAULT + GARD | Fin Août début Sept. | lieu à fixer |
| * RHONE | 31 Août au 4 Sept | à LAMURE/AZERGUES (69) |
| * Etc... | | |

Les Groupes Nationaux :

- | | | |
|---------------------------|----------------------|------------------------|
| * MANUTEC (voir ci-après) | du 30 août au 5 Sept | à CHEVENOZ (74) |
| * GENESE DE LA COOPE | du 4 au 11 Juillet | à AIX EN PROVENCE (13) |
| * AUDIO VISUEL | | à APT (84) |

Pour plus de précisions contactez :

Patrick ROBO
24 rue Voltaire
34500 BEZIERS

UN STAGE COOPERATIF

M A N U T E C , Secteur Création Manuelle et Technique de

l'ICEM Pédagogie FREINET propose en 87 du 30 Août au soir au 5 Septembre midi

un STAGE COOPERATIF d'initiation et de premier perfectionnement à l'ELECTRONIQUE et à la PETITE ROBOTIQUE PEDAGOGIQUE (avec introduction LOGO assembleur et fabrication de documents élèves)

Comme celui de 86, ce stage s'adresse aux collègues des premiers et second degrés.

Lieu d'accueil : CHEVENOZ (Haute Savoie, Vallée d'Abondance) maximum 25 stagiaires.

Hébergement en chambres de 3 à 4 personnes, autres possibilités : se renseigner.

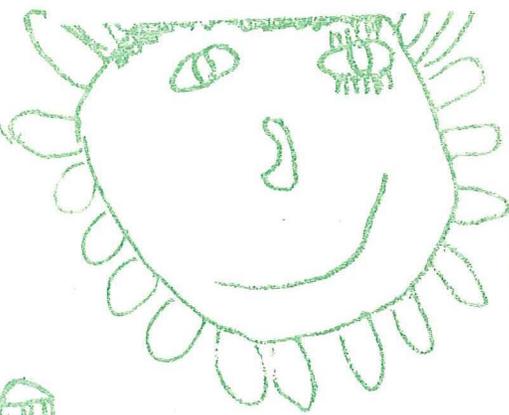
Si nécessaire une animation - y compris autour de l'informatique - sera assurée à l'intention des enfants.

Confection et service des repas seront pris en charge à tour de rôle par les participants.

TARIF COOPERATIF prévu : 900frs y compris 150frs à l'inscription auprès de :

Colette GONOD
Collège GALOIS
B.P. 74
69882 MEYRIEU.

6^E S.E.S



Je suis FADA de mon crayon!

partout où je vais
il est là.

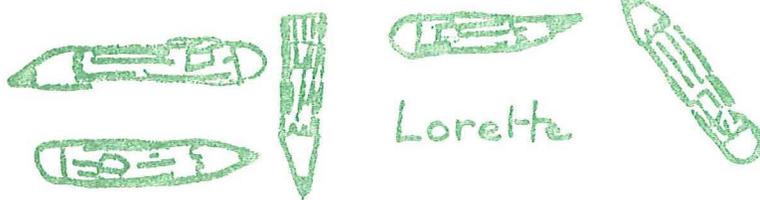
Ne croyez pas
que c'est un crayon
comme les autres:

lui s'exprime comme nous

C'est le meilleur copain
du monde

Et moi il ne faut pas me croire:

Je suis FADA de mon crayon!



Lorette

COPAINS - COOPE

6^oS.E.S

Collège La Bretonnière

44 400 VERTOU

Les dossiers de la Commission E.S.

Depuis sa création, notre commission édite des dossiers consacrés à des thèmes précis, depuis la formation professionnelle à l'éducation interculturelle en passant par les marionnettes et les communautés éducatives, entre autres.

Ces dossiers, souvent issus du travail de nos secteurs, peuvent aussi être l'émanation de recherches personnelles d'envergure. Outils pour une théorisation des pratiques, ce sont aussi bien souvent des aides indispensables à l'organisation de la classe (comme le Fichier Général d'Entraide Pratique), à la mise en œuvre d'importants aspects de notre pédagogie (construisez vos outils), en même temps qu'un lieu de recueil de témoignages mémoire d'une recherche toujours tâtonnante et proche de la vie de la classe, hors de toute pédagogie imaginaire.

Chaque année, la liste est complétée, réactualisée.

CHANTIERS dans l'E.S.

CHANTIERS dans l'E.S. est la revue nationale et mensuelle de la Commission E.S. de l'I.C.E.M. (Pédagogie Freinet).

Douze numéros élaborés par les apports des lecteurs et travailleurs des circuits d'échanges, sont servis sur la durée de l'année scolaire, totalisant de 500 à 550 pages.

CHANTIERS publie chaque mois des articles présentant des pratiques coopératives, des démarches d'apprentissages, des théorisations et apports extérieurs, sous la forme de synthèses d'échanges ou d'écrits individuels.

La vie de la commission, ainsi que des informations, sont publiées dans les pages coopératives.

Une grande place est faite aussi à l'Entraide pratique et pédagogique, à l'expression enfant et adulte.

CHANTIERS sera ce que nous en ferons tous. Une part importante du travail technique est prise en charge coopérativement et bénévolement.

Comité de rédaction : Michel LOICHOT - Sylvie BERSON - Michel FÈVRE.

Impression - Expédition : Valérie DEARBIEUX.

Techniques Offset : Daniel VILLEBASSE.

Gestion des dossiers : Bernard MISLIN.

Trésorerie : Jean et Monique MÉRIC.

Maquettage - Expressions : Michel LOICHOT.



Jean Leuyer



Directeur de la publication : D.VILLEBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING

Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse N° 58060

Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : Labry - 26160 LE POET LAVAL